

Envoyé en préfecture le 21/01/2020

Reçu en préfecture le 21/01/2020

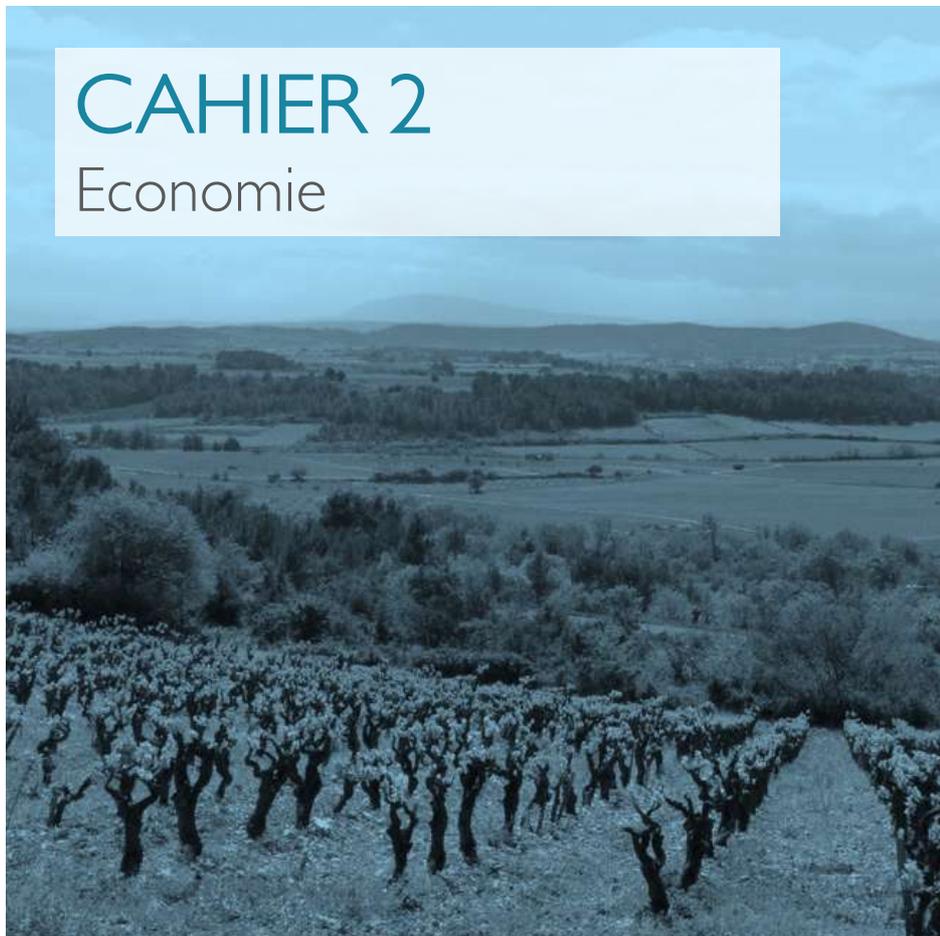
Affiché le 21/01/2020

SLOW

ID : 011-241100593-20200116-C2020_26-AR

CAHIER 2

Economie



Sommaire

OBSERVATOIRE

1. Données de cadrage
2. La caractérisation de l'emploi
3. Les entreprises
4. Les activités spécifiques
5. Les zones d'activités économiques

GOVERNANCE ET PROJETS

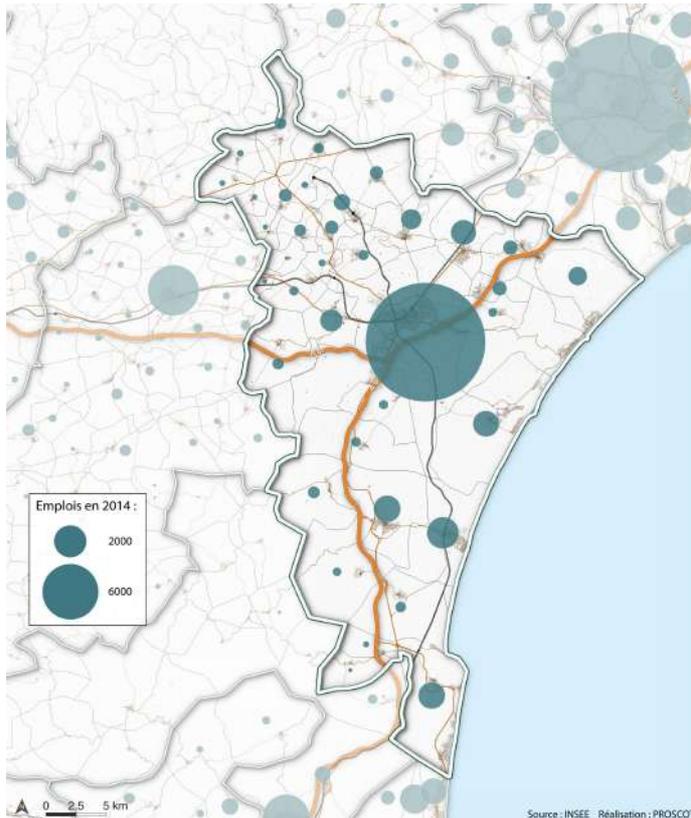
SYNTHESE

OBSERVATOIRE

I. DONNEES DE CADRAGE

Narbonne, pôle d'emploi du territoire du SCoT

Nombre d'emplois en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Nombre d'emplois et part dans le SCoT pour les 10 premières communes
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

Communes	Emplois en 2014	Part dans le SCoT 2014
Narbonne	27679	63,52%
Port-la-Nouvelle	1977	4,54%
Sigean	1417	3,25%
Leucate	1409	3,23%
Gruissan	1341	3,08%
Coursan	1253	2,88%
Montredon-des-Corbières	1003	2,30%
Cuxac-d'Aude	840	1,93%
Fleury-d'Aude	698	1,60%
Sallèles-d'Aude	548	1,26%

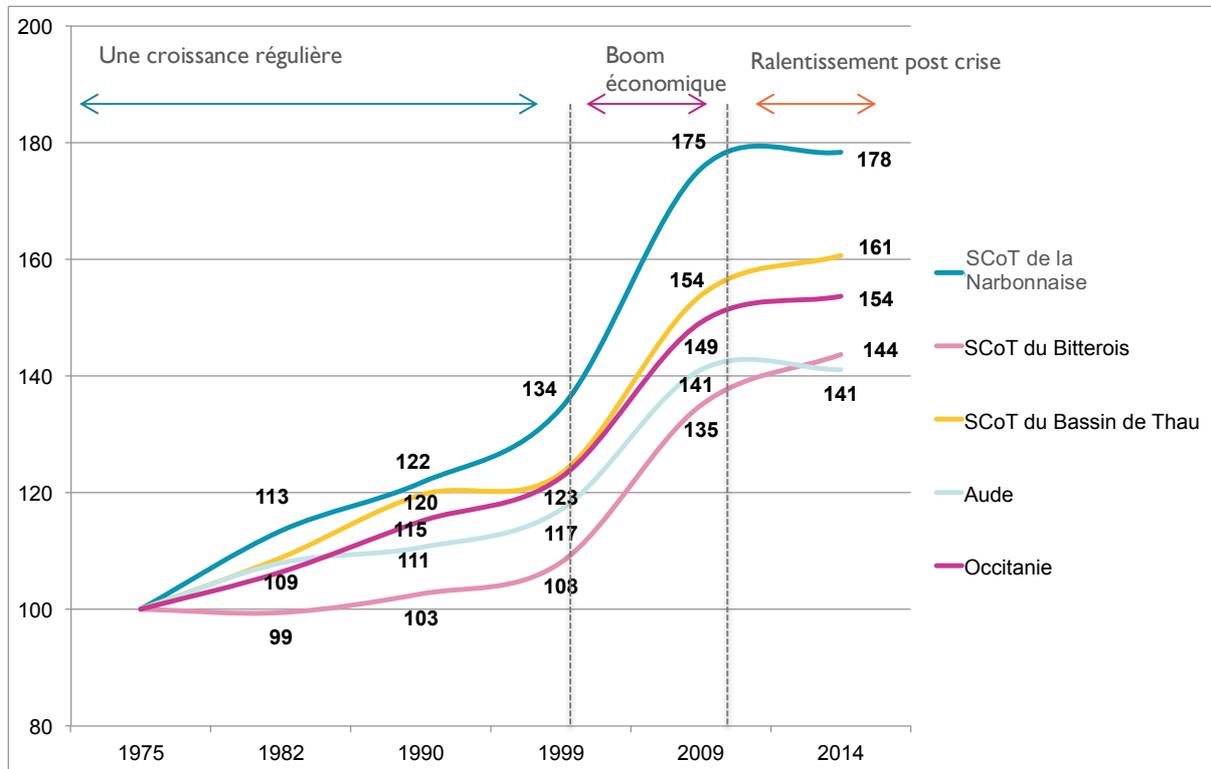
Le Grand Narbonne avec ses 43 577 emplois en 2014 représentait 28% de l'emploi de l'Aude.

La commune de Narbonne concentre plus de 63% des emplois de la Communauté d'agglomération, soit 27 679 en 2014.

Port-la-Nouvelle, Sigean, Leucate, Gruissan, Coursan et Montredon-des-Corbières comptabilisent chacune plus de 1 000 emplois, contribuant à l'irrigation du développement économique.

Une croissance soutenue dans les années 1990-2009, et résiliente par rapport au contexte de crise de la période 2009-2014

Evolution comparée de l'emploi depuis 1975 (base 100)
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Une croissance de l'emploi depuis 1975 avec une première période entre 1975 et 1999 de croissance régulière, suivie d'une deuxième de fort boom économique entre 1999 et 2009. Cependant, la crise de 2008 entame une période de ralentissement du rythme de la croissance : le taux annuel moyen de croissance du nombre d'emploi passe de 2,7% entre 1999 et 2009 à 0,3% entre 2009 et 2014.

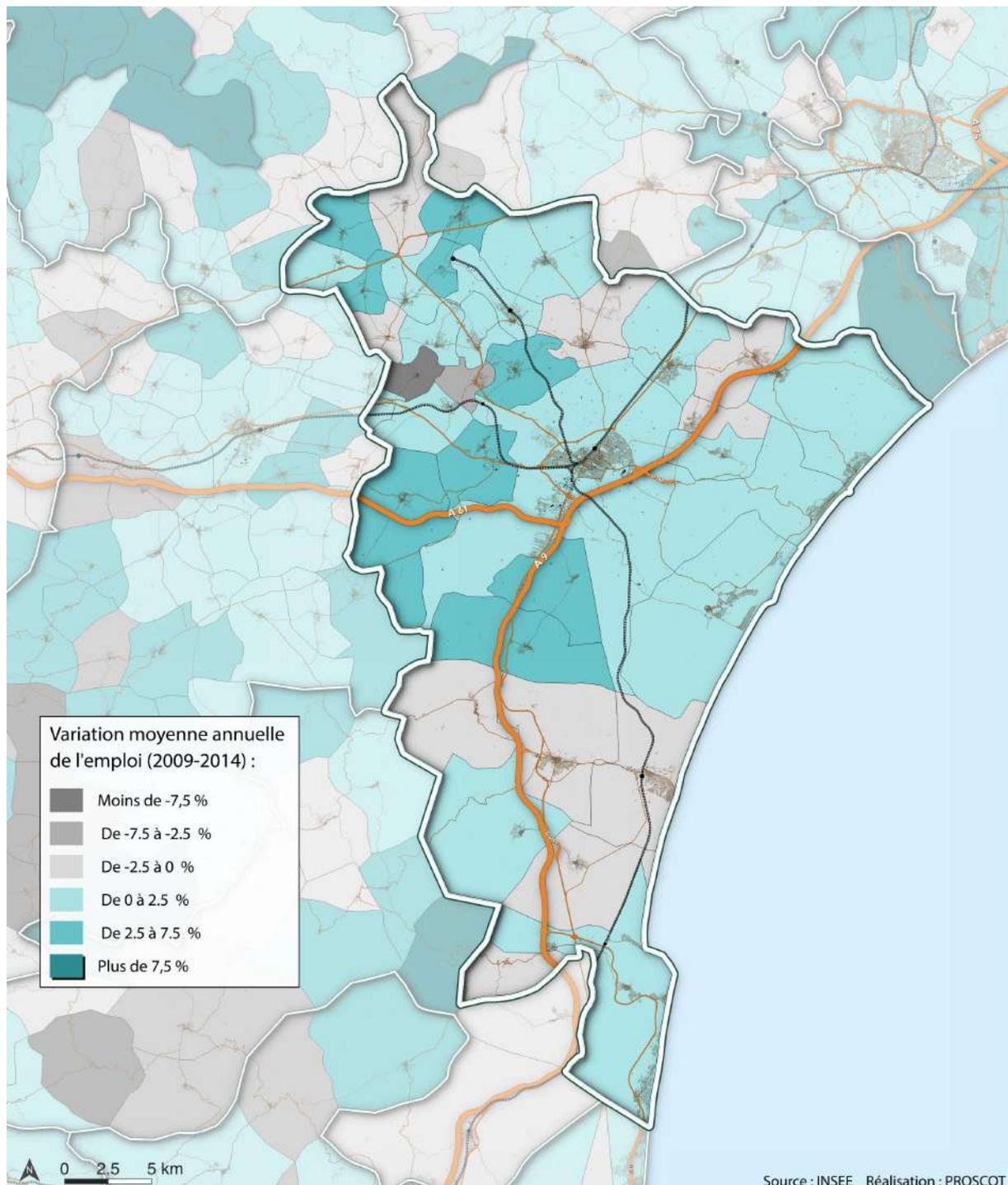
Même si le SCoT de la Narbonnaise accuse un ralentissement de la croissance plus prononcé que d'autres territoires, sa croissance de l'emploi reste positive et le territoire gagne 692 emplois entre 2009 et 2014.

Variation absolue de l'emploi entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

	2009	2014	Variation
SCoT de la Narbonnaise	42 885	43 577	692
SCoT du Biterrois	82 548	87 866	5 318
SCoT du Bassin de Thau	34 289	35 815	1 526
Aude	123 097	123 095	-2
Occitanie	2 111 602	2 175 103	63 501

Des disparités peuvent être observées entre les différentes communes du SCoT, certaines connaissant une variation de l'emploi à la hausse sur la période 2009-2014 (Mailhac avec +7,2%, Bizanet, 6,2% ; Argeliers, 4,6% ; Moussan 4,4% et Montredon 4%) et d'autres à la baisse (principalement Raïssac d'Aude, -8,4% ; Ventenac-en-Minervois, -2,4% et Marcorignan -5,3%). Malgré ces disparités, le rétrolittoral a connu une dernière période dynamique en termes économiques.

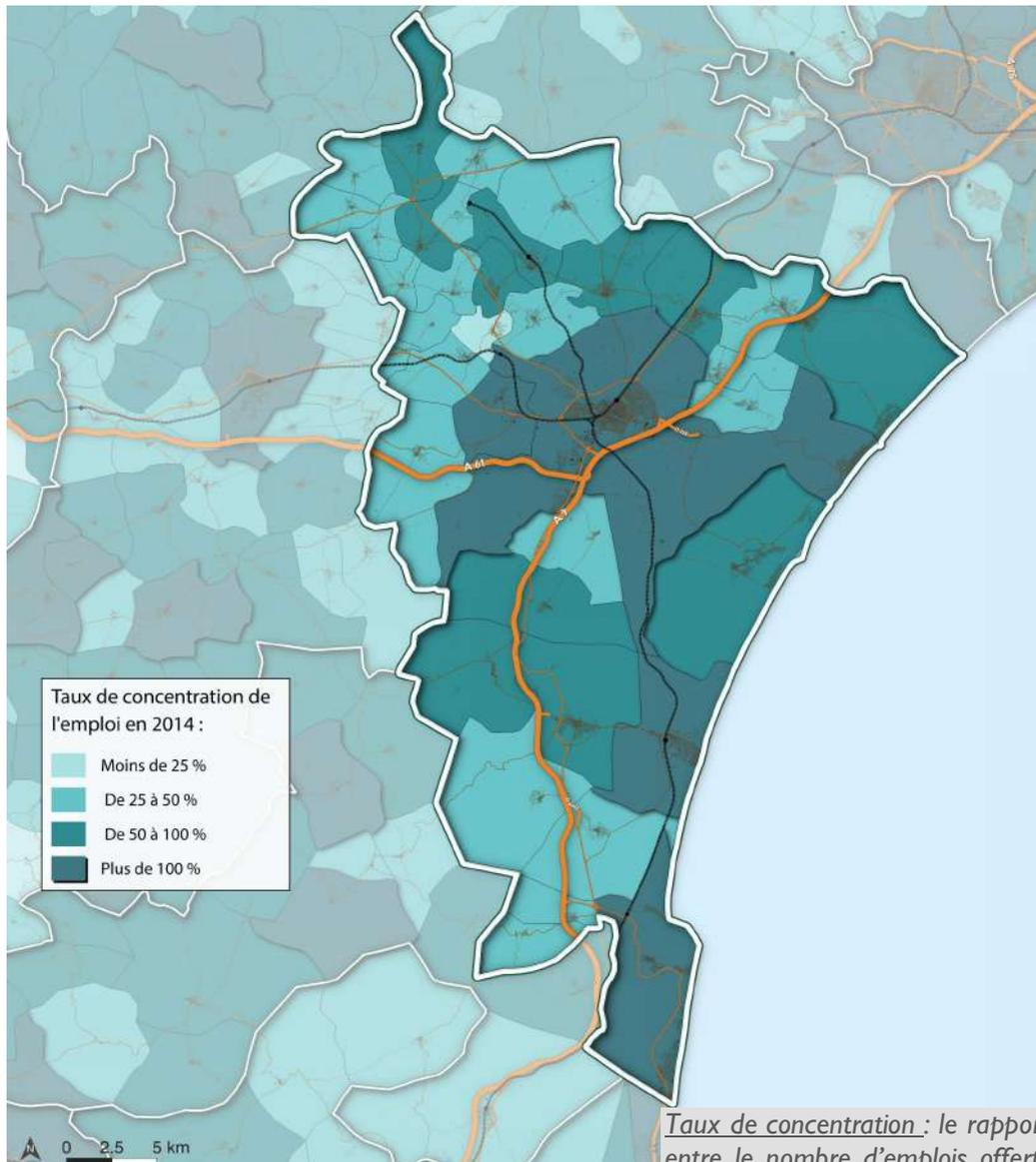
Variation annuelle moyenne de l'emploi par commune entre 2009 et 2014
(Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Une attractivité par l'emploi supérieure à la moyenne départementale et régionale

Le taux de concentration de l'emploi sur le Grand Narbonne est plus élevé que dans les territoires de référence. L'attractivité du territoire par rapport à l'emploi se mesure par le taux de concentration qui est de 102 : pour 100 actifs sur le territoire, 102 emplois sont proposés. Narbonne est donc un pôle de diffusion économique, notamment par rapport à Béziers où le taux de concentration est de 98. Il exerce donc un rôle polarisant.

Taux de concentration de l'emploi en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Taux de concentration de l'emploi comparé en évolution 2009-2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

	2009	2014	Variation 2009-2014
CA du Grand Narbonne	102	102	0
SCoT du Biterrois	98	98	0
SCoT du Bassin de Thau	81	82	1
Aude	97	97	0
Occitanie	98	98	0

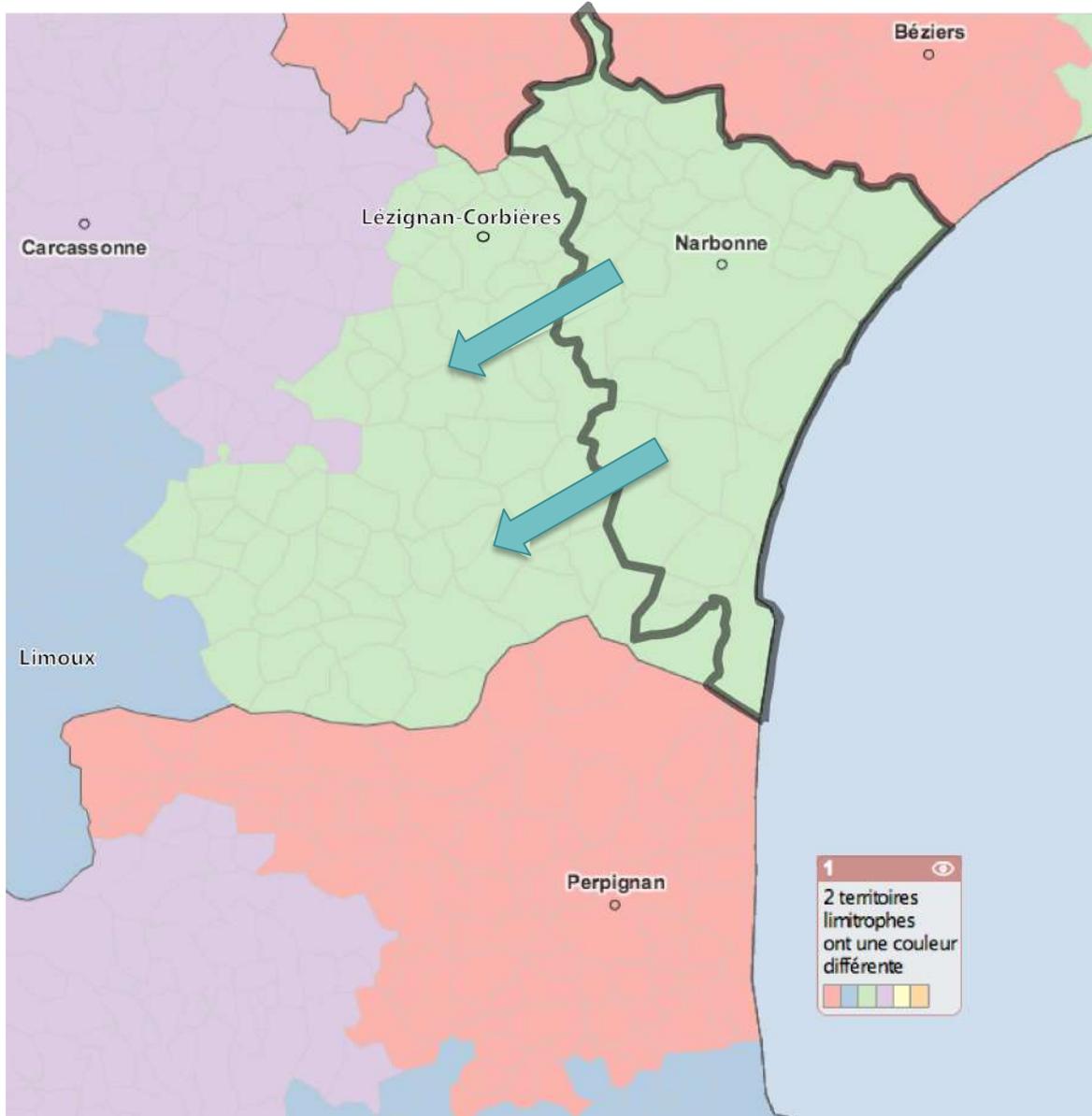
Taux de concentration : le rapport entre le nombre d'emplois offerts sur une commune ou une autre strate territoriale et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune ou dans la strate territoriale considérée. Cet indicateur mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'un espace exerce sur les autres.

Un bassin d'emploi dont l'influence s'étend jusqu'à Lézignan-Corbières

La zone d'emploi de Narbonne dépasse largement le périmètre du SCoT. En lien direct avec celles de Perpignan et Béziers, elle participe à la structuration du développement économique de la partie méditerranéenne de l'Occitanie.

A l'échelle du bassin d'emploi le taux de concentration est de 98.

Zone d'emploi de Narbonne
(Source : Géoclip, INSEE2010 ; Traitement EAU)



Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

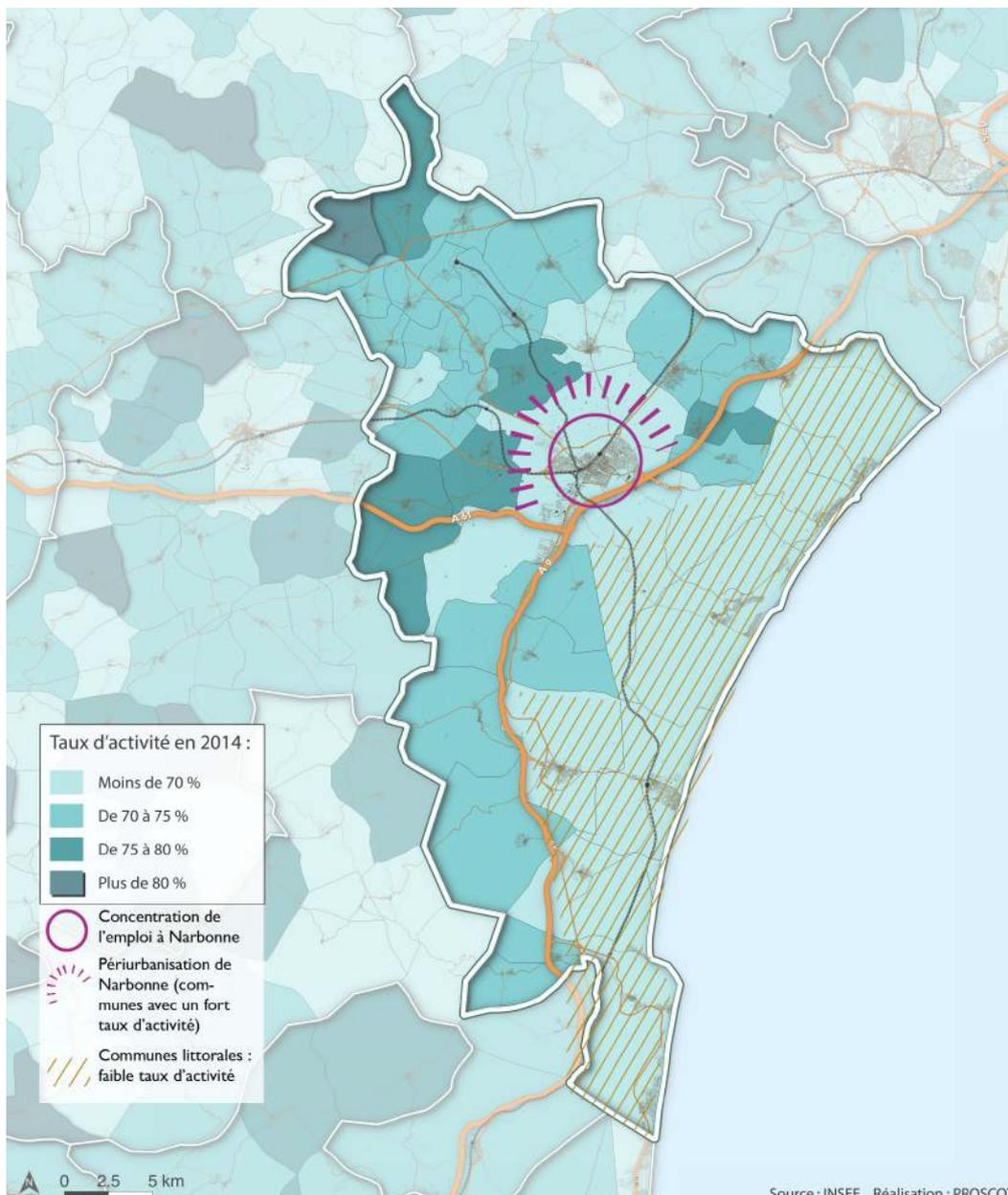
Un espace rétro-littoral qui attire les actifs et une périurbanisation visible de Narbonne

Le taux d'activité en 2014 pour l'ensemble du SCoT est de 70%, ce qui reste légèrement en deçà des moyennes départementales et régionales. Cependant, ce taux est en augmentation entre 2009 et 2014, à l'image des autres territoires : +3 points (la plus forte évolution). Les communes rétro-littorales sont celles enregistrant les taux les plus élevés, tandis que le littoral possède des taux plus faibles (inférieurs à 70%), sûrement en lien avec la part d'inactifs y vivant (et en particulier les retraités).

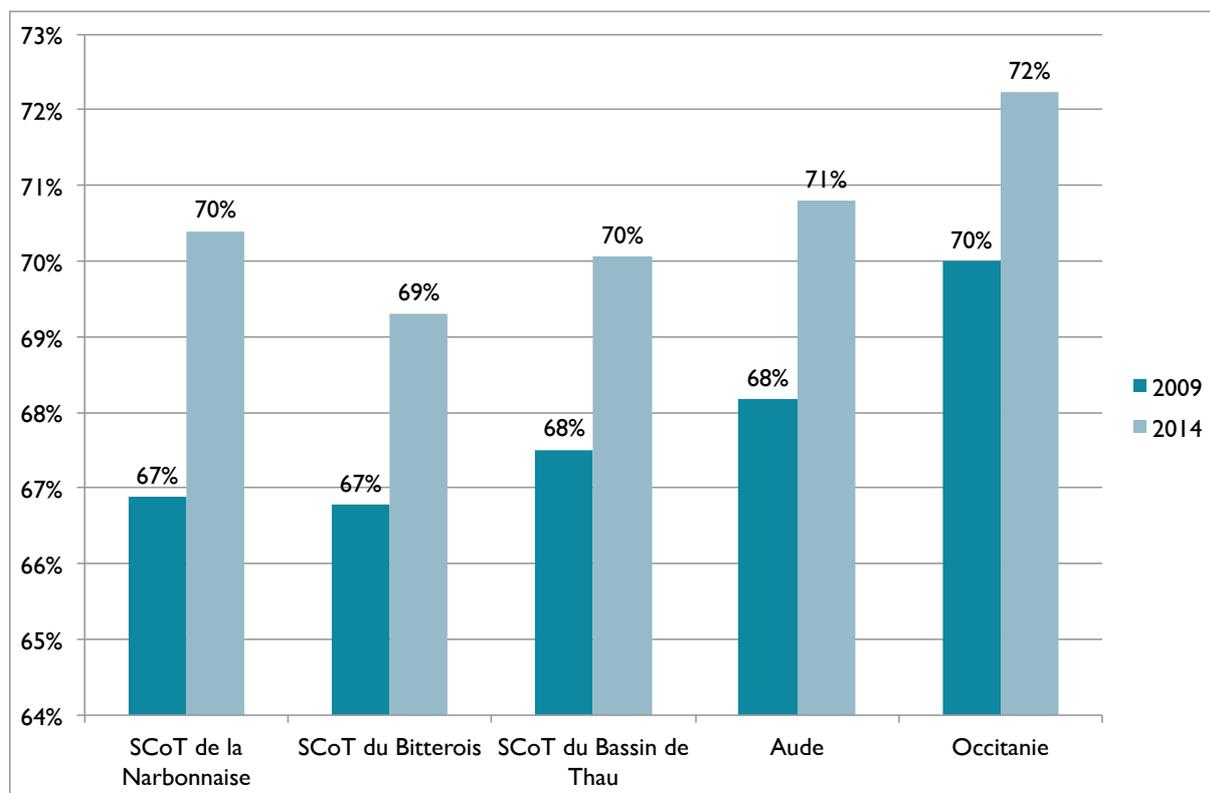
La main d'œuvre du Grand Narbonne augmente également avec +3 104 actifs entre 2009 et 2014, un chiffre qui est en lien avec l'attractivité en raison du cadre de vie que propose le territoire.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs de 15-64 ans) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'activité en 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)



Taux d'activité dans le SCoT et les territoires de comparaison et évolution entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)



Nombre d'actifs et évolution 2009-2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

	2009	2014	Variation
SCoT de la Narbonnaise	49 530	52 634	3 104
SCoT du Biterrois	100 152	108 805	8 653
SCoT du Bassin de Thau	49 756	52 439	2 683
Aude	148 138	154 077	5 939
Occitanie	2 434 350	2 573 182	138 832

*A noter que le léger différentiel entre le nombre d'actifs (52 634) et la somme des actifs occupés et des chômeurs (52 635), ainsi que de leurs évolutions - voir tableaux des pages suivantes - découle des arrondis réalisés.

Un taux d'emploi relativement faible par rapport à l'activité dans le Grand Narbonne

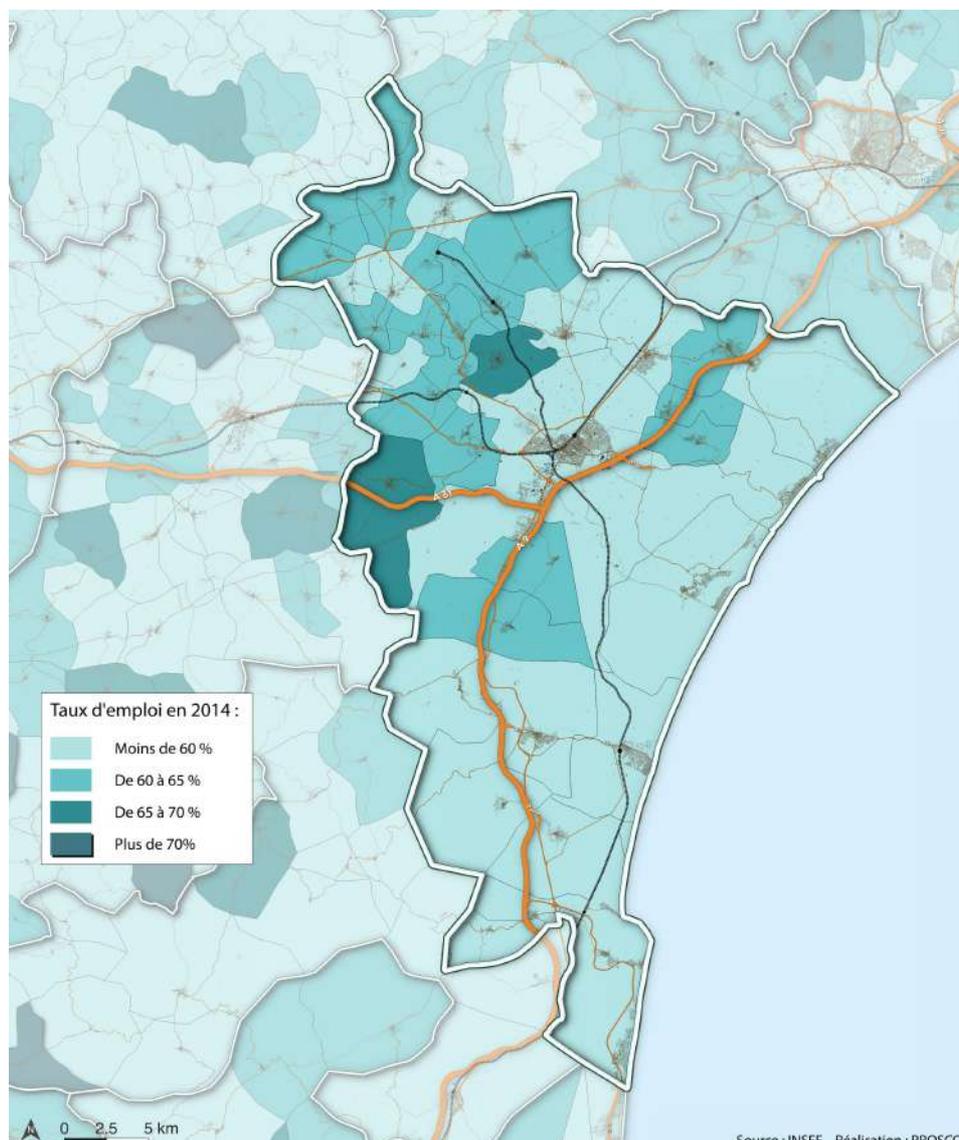
En 2014, le taux d'emploi est de 56% au sein du Grand Narbonne. On constate ainsi un écart important avec le taux d'activité (70%). Ce différentiel peut généralement s'expliquer par :

- une forte attractivité démographique pouvant créer des déséquilibres entre demande et offre d'emploi,
- une part de l'emploi non déclaré, souvent plus élevée dans les territoires touristiques à forte saisonnalité,
- et/ou par un décrochage social d'une partie de la population.

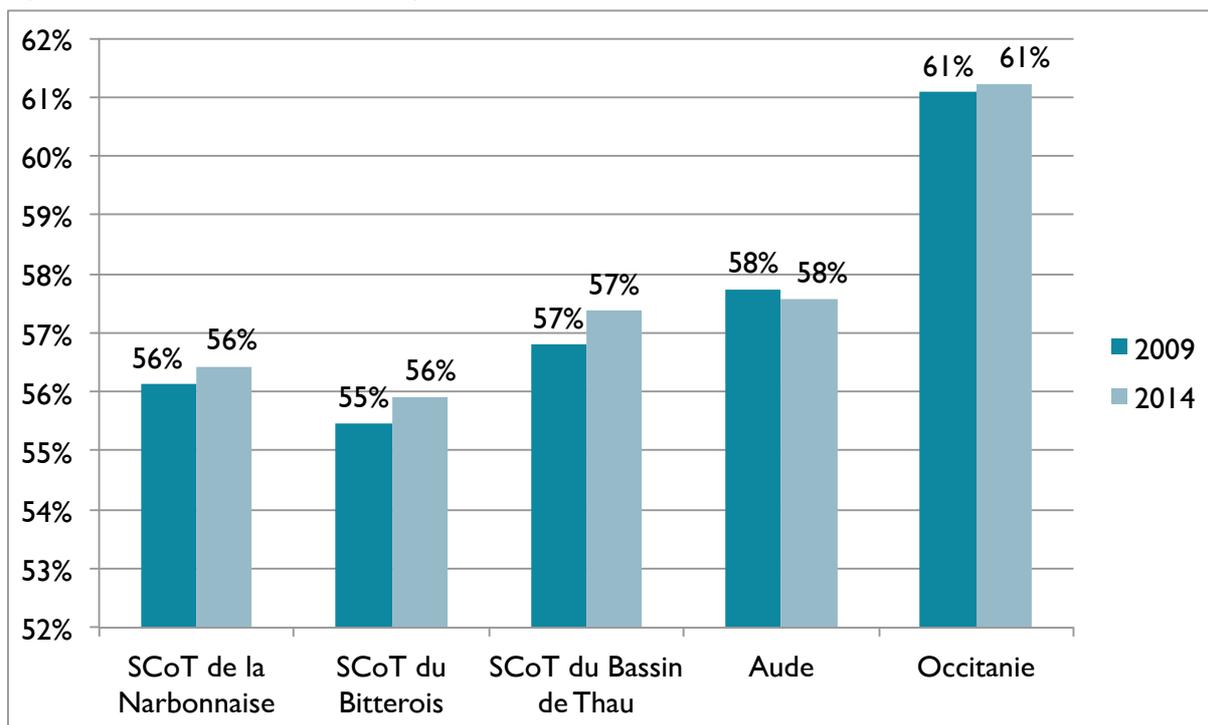
Le taux d'emploi dans le Grand Narbonne est moins élevé que dans les autres territoires de comparaison, notamment par rapport à l'échelle régionale (61%). Au sein du SCoT, les communes où le taux d'emploi est le plus élevé en 2014 sont Bizanet (68%) et Moussan (66%).

Taux d'emploi : mesure l'utilisation des ressources de main d'œuvre disponibles. Il est calculé en divisant le nombre d'actifs occupés par la population correspondante.

Taux d'emploi en 2014
(Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)



Taux d'emploi comparé des 15-64 ans et évolution entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)



Nombre d'actifs occupés 15-64 ans et évolution entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

	2009	2014	Variation
SCoT de la Narbonnaise	41 565	42 179	614
SCoT du Biterrois	83 179	87 798	4 619
SCoT du Bassin de Thau	41 857	42 940	1 083
Aude	125 488	125 316	-172
Occitanie	2 124 334	2 181 527	57 193

Un taux de chômage géographiquement marqué : la ville centre et le littoral plus touchés

La CA du Grand Narbonne enregistre un taux de chômage élevé de 19,9% en 2014. Ce taux est en augmentation depuis 2009 (il était alors de 16,1%). Le territoire du SCoT est plus touché par le chômage que les autres territoires de comparaison et notamment le département (18,7%) et la région (15,2%).

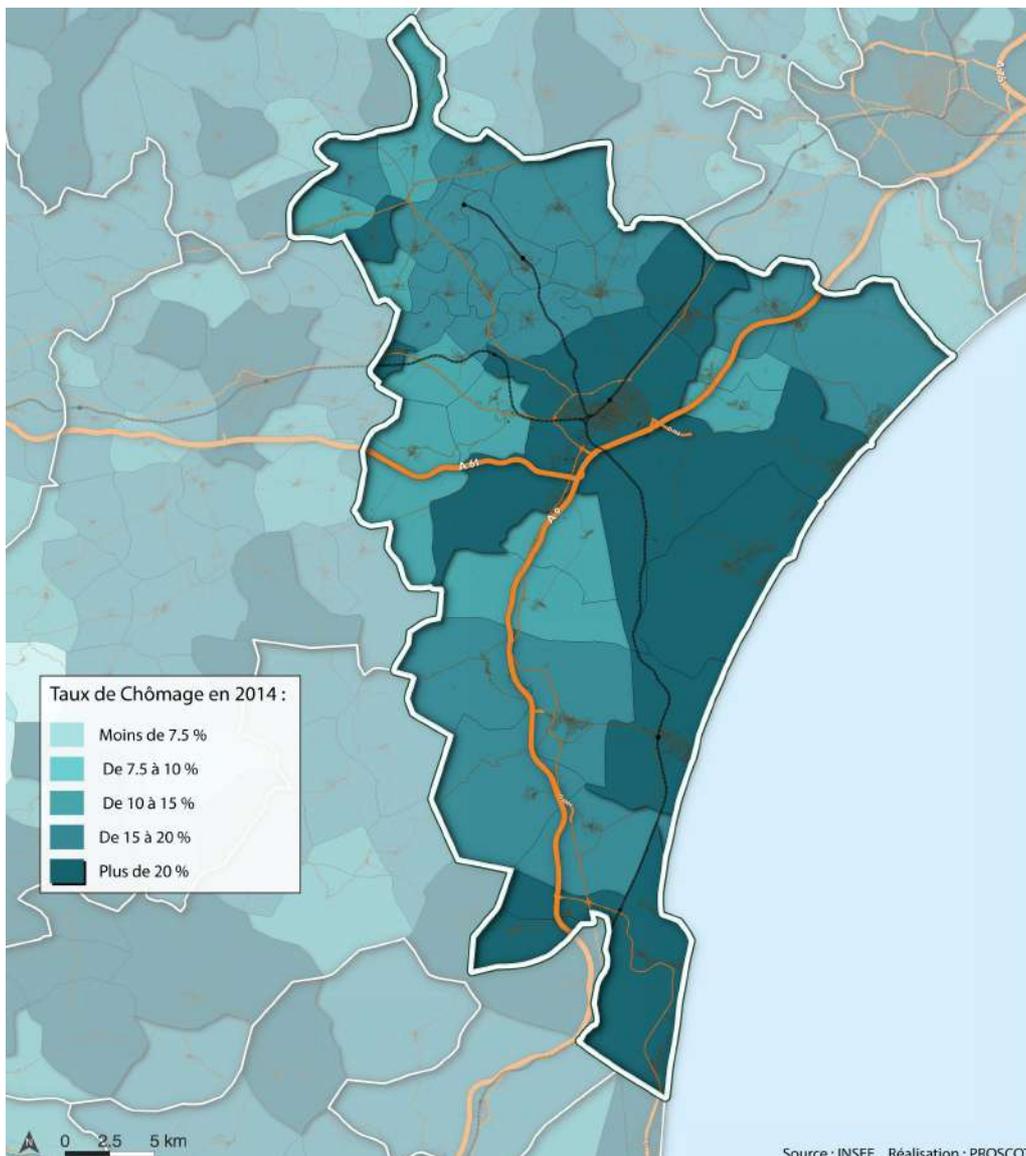
Communes dont le taux de chômage est supérieur à 20% en 2014

(Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

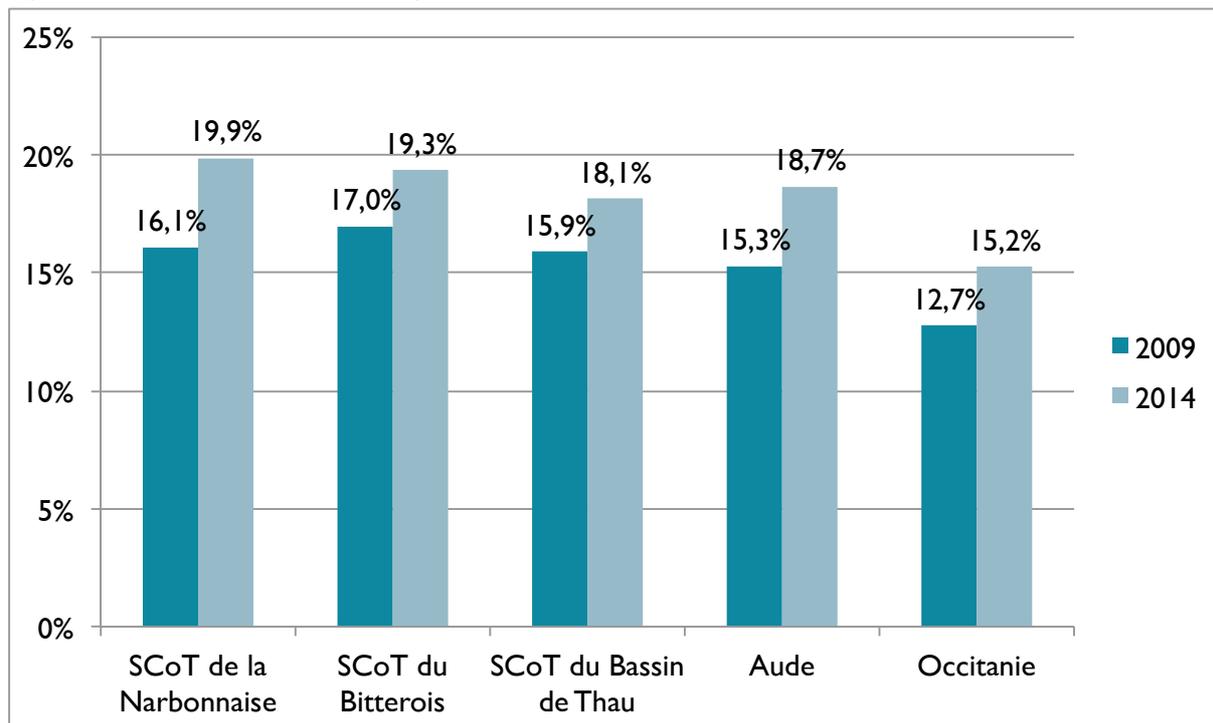
Taux de chômage 2014	
Port-la-Nouvelle	28,66%
Treilles	27,73%
Caves	23,55%
Gruissan	22,85%
Villedaigne	22,28%
Leucate	21,91%
Narbonne	21,87%
Sainte-Valière	21,12%
Coursan	20,53%

Taux de chômage en 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

Taux de chômage : pourcentage de chômeurs d'une classe d'âge dans la population active de la même classe d'âge (les 15-64 ans).



Taux de chômage comparés et évolution entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)



Nombre de chômeurs et évolution entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

	2009	2014	Variation
SCoT de la Narbonnaise	7 963	10 456	2 493
SCoT du Biterrois	16 976	21 011	4 035
SCoT du Bassin de Thau	7 898	9 498	1 600
Aude	22 652	28 752	6 100
Occitanie	309 955	391 636	81 681

Les 10 premières communes du SCoT classées selon le taux d'activité, de chômage et d'emploi en 2014
 (Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

Taux d'activité 2014		Taux de chômage 2014		Taux d'emploi 2014	
Mailhac	80,77%	Port-la-Nouvelle	28,66%	Bizanet	68,10%
Bizanet	78,34%	Treilles	27,73%	Moussan	65,88%
Moussan	77,57%	Caves	23,55%	Mailhac	64,42%
Vinassan	75,32%	Gruissan	22,85%	Vinassan	64,28%
Treilles	75,32%	Villedaigne	22,28%	Montredon-des-Corbières	64,26%
Montredon-des-Corbières	75,27%	Leucate	21,91%	Bize-Minervois	64,14%
Bize-Minervois	75,25%	Narbonne	21,87%	Néviau	64,06%
Bages	74,73%	Sainte-Valière	21,12%	Bages	63,64%
Sallèles-d'Aude	74,30%	Coursan	20,53%	Ventenac-en-Minervois	63,21%

Des conditions d'emplois à l'image des autres territoires : une part importante d'emplois atypiques malgré la prédominance de contrats sans limite de durée.

Nombre et part des emplois selon les conditions

(Source : INSEE RP2014 ; Traitement EAU)

Conditions d'emploi	SCoT de la Narbonnaise		SCoT du Biterrois		SCoT du Bassin de Thau		Aude		Occitanie	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
En contrat d'apprentissage	810	1,85%	1 532	1,74%	591	1,65%	2 222	1,80%	35 686	1,83%
Placés par une agence d'intérim	652	1,49%	1 124	1,28%	407	1,14%	1 271	1,03%	26 326	1,35%
En emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés	394	0,90%	1 011	1,15%	392	1,10%	1 456	1,18%	20 434	1,05%
Stagiaires rémunérés en entreprise	76	0,17%	192	0,22%	77	0,21%	396	0,32%	5 657	0,29%
Autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires...	3 997	9,11%	8 048	9,16%	3 213	9,00%	12 522	10,16%	171 143	8,76%
Emplois sans limite de durée, CDI (contrats à durée indéterminée), titulaires de la fonction publique	30 232	68,93%	60 558	68,89%	24 254	67,91%	83 163	67,44%	1 395 278	71,44%
Non salariés : Indépendants	4 573	10,43%	9 793	11,14%	4 254	11,91%	13 984	11,34%	187 899	9,62%
Non salariés : Employeurs	3 037	6,93%	5 410	6,15%	2 421	6,78%	7 962	6,46%	106 380	5,45%
Non salariés : Aides familiaux	85	0,19%	239	0,27%	107	0,30%	332	0,27%	4 155	0,21%
Total	43 857	100%	87 908	100%	35 715	100,00%	123 307	100%	1 952 959	100%

La part des contrats sans limite de durée (CDI et emplois de la fonction publique) est plus élevée sur le territoire que dans l'Aude, mais légèrement plus faible qu'à l'échelle régionale. L'importance de contrats à durées limitée (9% du SCoT) peut s'expliquer par le caractère touristique du territoire et la présence d'emplois liés à la viticulture engendrant généralement plus d'emplois saisonniers.

2. LA CARACTERISATION DE L'EMPLOI

L'emploi par grands secteurs

Une expansion de l'administration publique, l'enseignement, santé et action sociale

Le secteur du commerce, des transports et services divers est le premier pourvoyeur d'emploi (47,5%) sur le territoire du SCoT, même s'il accuse une perte de 412 emplois entre 2009-2014.

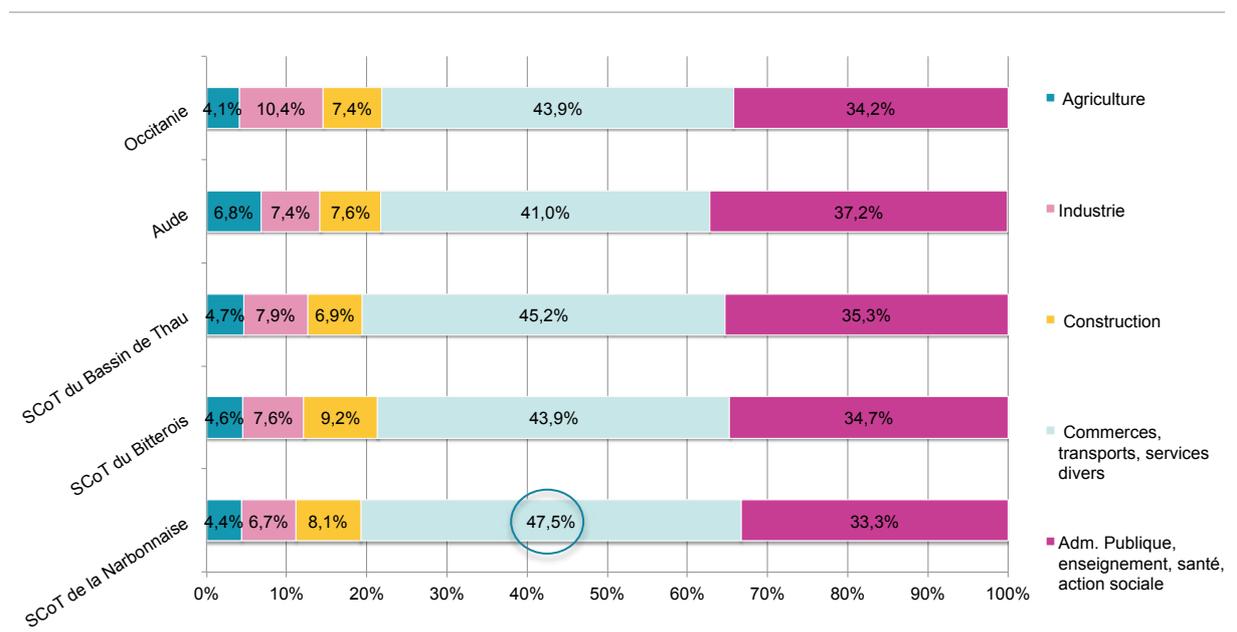
Le secteur de l'agriculture (4%) est également en baisse sur la période, à l'image de la région et du département. Sa part dans l'emploi total est relativement faible par rapport au département mais aussi aux SCoT du Biterrois et du Bassin de Thau, elle reste cependant supérieure à celle de la région.

Le SCoT se démarque par rapport au département et la région dans le domaine de la construction, qui représente plus de 8% de l'emploi contre 7,5% environ. Cependant, impacté par la crise de 2007, le nombre d'emplois chute de 0,7% par an entre 2009 et 2014.

A contrario, les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale et de l'industrie sont en expansion : + 1 265 et + 123 respectivement. L'emploi industriel reste moins important dans la Narbonnaise que dans les territoires de référence, notamment l'échelle régionale (10,4%, probablement porté par Toulouse).

Ces évolutions témoignent d'un tissu économique en recherche d'un relai de croissance face à la baisse des emplois dans le commerce, transports et services divers. L'augmentation des emplois administratifs, de l'enseignement et de la santé peut être liée au vieillissement de la population et à la présence de ménages fragiles sur le territoire.

Répartition de l'emploi par grands secteurs
 (Source : INSEE, RP 2014 ; Traitement EAU)



Evolution comparée de l'emploi par secteurs entre 2009 et 2014
(Source : INSEE, RP 2014 ; Traitement EAU)

		SCoT de la Narbonnaise	SCoT du Biterrois	SCoT du Bassin de Thau	Aude	Occitanie
Agriculture	2014	1929	4011	1680	8411	88163
	Variation absolue 2009-2014	-181	-455	59	-606	-7011
	Taux de croissance annuel moyen	-1,78%	-2,13%	0,72%	-1,38%	-1,52%
Industrie	2014	2943	6675	2817	9108	226801
	Variation absolue 2009-2014	123	207	-192	-720	-8884
	Taux de croissance annuel moyen	0,86%	0,63%	-1,31%	-1,51%	-0,77%
Construction	2014	3559	8086	2463	9357	161202
	Variation absolue 2009-2014	-133	-170	-75	-1383	-6163
	Taux de croissance annuel moyen	-0,73%	-0,42%	-0,60%	-2,72%	-0,75%
Commerces, transports, services divers	2014	20840	38620	16142	50512	953801
	Variation absolue 2009-2014	-412	2728	1194	-7	43492
	Taux de croissance annuel moyen	-0,39%	1,48%	1,55%	0,00%	0,94%
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	2014	14583	30520	12615	45887	744190
	Variation absolue 2009-2014	1265	3135	433	2007	40476
	Taux de croissance annuel moyen	1,83%	2,19%	0,70%	0,90%	1,12%

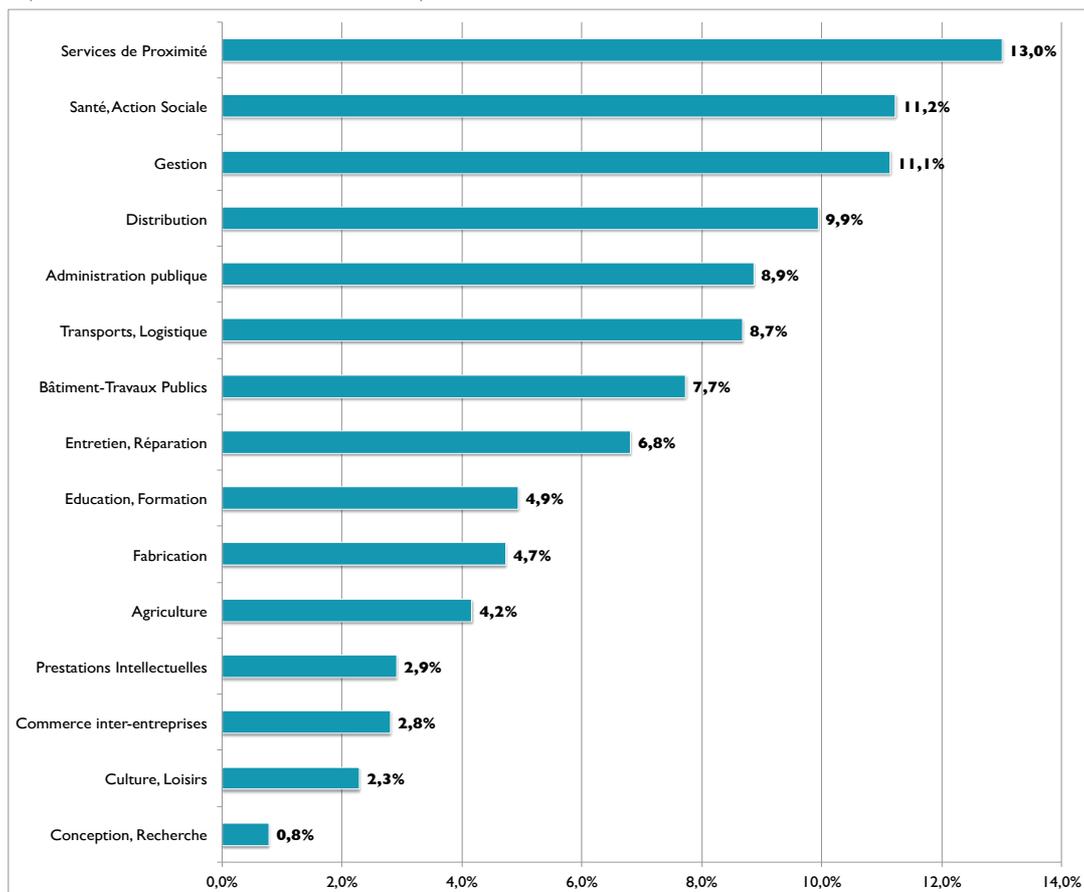
L'emploi par fonctions économiques

Une économie orientée vers les services

La surreprésentation des services dans l'économie s'explique par la caractéristique touristique du territoire mais aussi par le fait que Narbonne soit un pôle administratif (sous-préfecture de l'Aude).

La distribution, les transports, logistique et le BTP (en lien avec la forte proportion de résidences secondaires) sont par ailleurs fortement représentés.

Répartition des fonctions économiques dans le Grand Narbonne en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

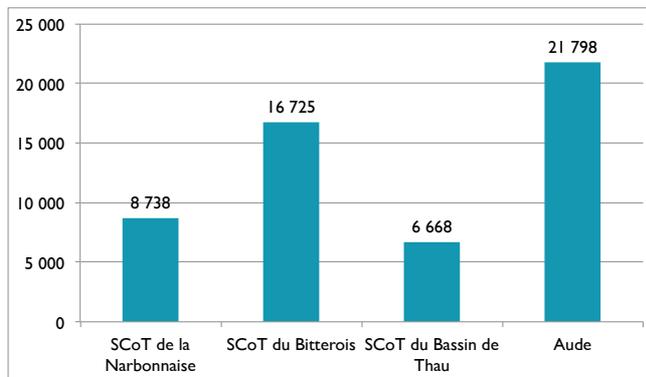


Nombre d'emplois par fonctions économiques en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

EPCI	SCoT de la Narbonnaise	SCoT du Biterrois	SCoT du Bassin de Thau	Aude	Occitanie
Administration publique	3 887	7 463	3 505	13 431	205 433
Agriculture	1 827	4 003	1 604	8 069	85 644
Bâtiment-Travaux Publics	3 390	8 080	2 632	9 547	154 908
Commerce inter-entreprises	1 230	2 623	958	3 009	72 490
Conception, Recherche	344	541	259	819	67 373
Culture, Loisirs	1 004	1 668	937	2 575	49 094
Distribution	4 358	9 060	3 358	11 150	168 776
Education, Formation	2 165	4 410	1 782	6 317	112 211
Entretien, Réparation	2 986	6 343	2 380	8 730	157 292
Fabrication	2 074	4 510	1 785	6 211	151 350
Gestion	4 885	9 692	3 558	12 236	247 366
Transports, Logistique	3 805	6 377	2 878	9 303	149 798
Prestations Intellectuelles	1 275	2 201	956	3 159	81 617
Santé, Action Sociale	4 924	9 442	4 196	13 577	240 393
Services de Proximité	5 703	11 495	4 929	15 173	230 499

Des fonctions métropolitaines en hausse, notamment pour les activités liées au tourisme

Total des emplois métropolitains en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



En 2014, 8 738 emplois métropolitains sont recensés sur le SCoT de la Narbonnaise. C'est deux fois moins que sur le territoire du SCoT du Biterrois.

Cependant, ces fonctions sont en hausse : sur la période 2009-2014, le Grand Narbonne connaît une augmentation de 124 emplois métropolitains, dans les secteurs de la conception-recherche, la culture, loisirs et des prestations intellectuelles.

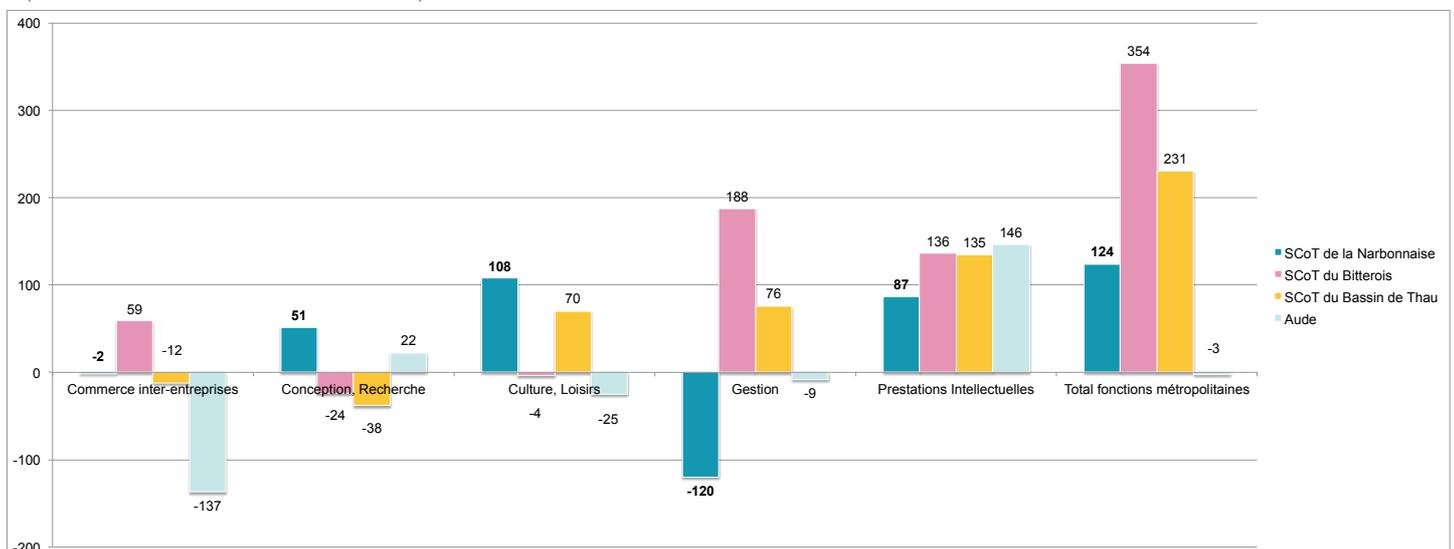
Part des différentes fonctions métropolitaines dans l'emploi total en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

	Commerce inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Gestion	Prestations Intellectuelles
SCoT de la Narbonnaise	2,8%	0,8%	2,3%	11,1%	2,9%
SCoT du Biterrois	3,0%	0,6%	1,9%	11,0%	2,5%
SCoT du Bassin de Thau	2,7%	0,7%	2,6%	10,0%	2,7%
Aude	2,4%	0,7%	2,1%	9,9%	2,6%
Occitanie	3,3%	3,1%	2,3%	11,4%	3,8%

Emploi métropolitain : parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture-loisirs.

Les fonctions de gestion sont particulièrement représentées dans l'emploi total du SCoT de la Narbonnaise (11%, presque 5 000 emplois), mais accusent une perte de 120 emplois entre 2009 et 2014. Les fonctions de culture et loisirs (2,3% en 2014), des prestations intellectuelles, et de la conception-recherche connaissent au contraire une forte augmentation (+108 emplois, +87 emplois et +51 emplois).

Evolution des emplois métropolitains entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

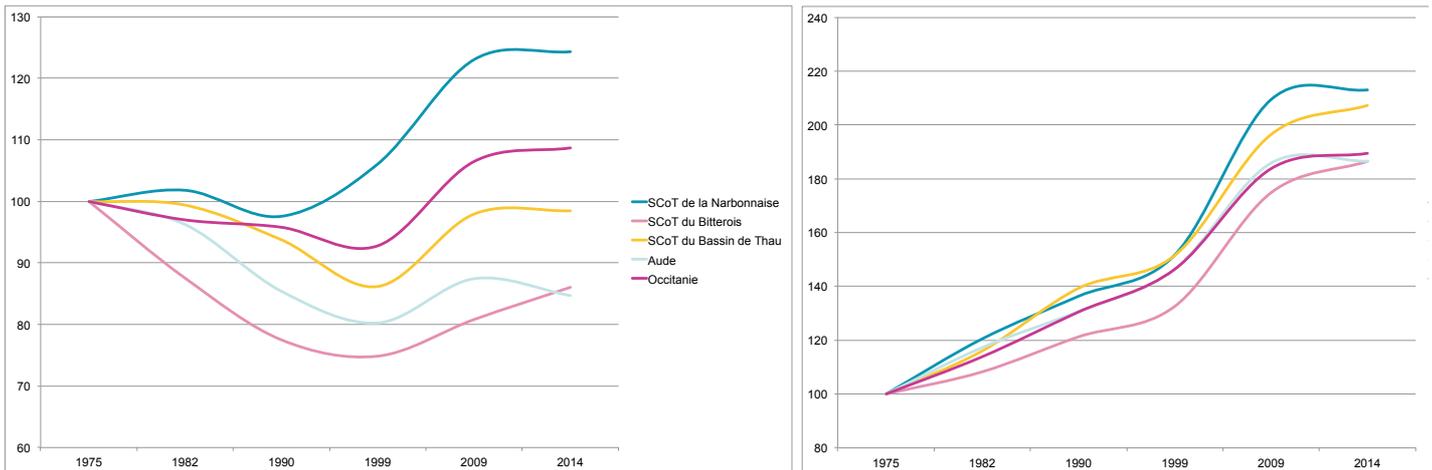


L'emploi selon les sphères d'activité

Une économie présenteielle (74% de l'emploi), et une part de l'emploi productif moins importante qu'à l'échelle régionale

Le SCoT de la Narbonnaise enregistre une croissance positive à la fois de l'emploi productif et présenteiel entre 2009 et 2014.

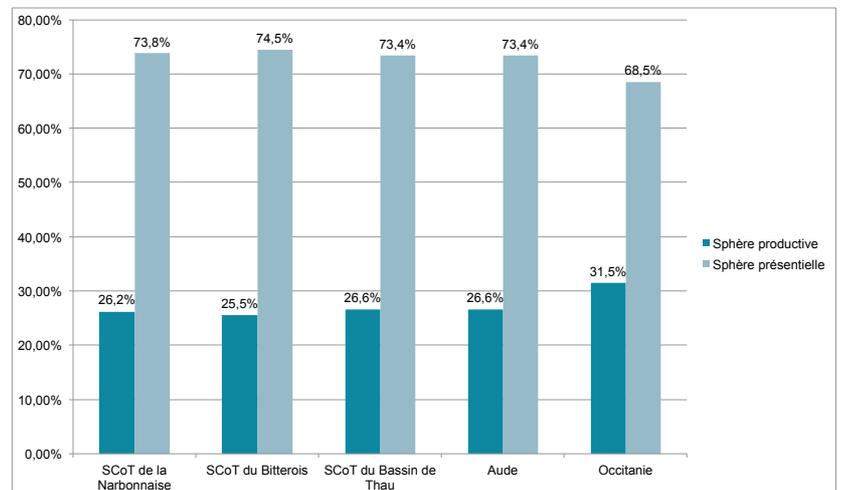
Evolution comparée de la sphère productive (à gauche) et présenteielle (à droite) depuis 1975 (base 100)
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Activités productives : elles produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone de fabrication / assemblage et sont accompagnées par des activités de services.
 Exemple : activités industrielles, activités de nettoyage de bâtiments...

Activités présenteielles : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
 Exemple : boulanger, commerce, activités d'assurance, transport de personnes...

Comparaison de la part des activités présenteielles et productives dans l'emploi en 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Sphère productive et présenteielle, évolution entre 2009 et 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)

EPCI	Sphère productive			Sphère présenteielle		
	Variation 2009-2014	Part 2009	Part 2014	Variation 2009-2014	Part 2009	Part 2014
SCoT de la Narbonnaise	119	26,34%	26,22%	539	73,66%	73,78%
SCoT du Biterrois	1 364	25,53%	25,49%	4 086	74,47%	74,51%
SCoT du Bassin de Thau	51	27,57%	26,62%	1 364	72,43%	73,38%
Aude	-1 061	27,33%	26,63%	304	72,67%	73,37%
Occitanie	13 917	31,67%	31,45%	44 691	68,33%	68,55%

Les spécialisations

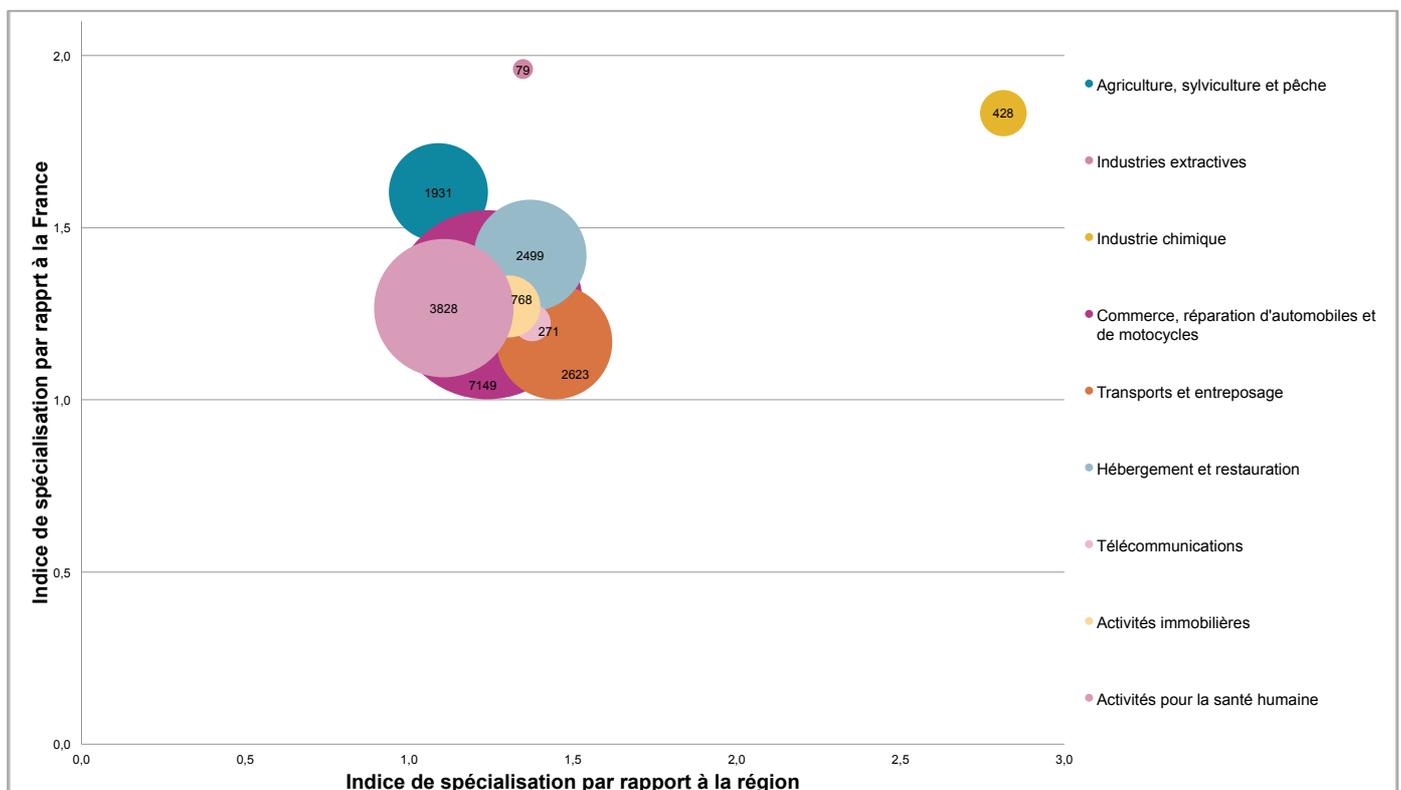
Des spécialisations principalement tournées vers les services à la personne

Le tissu économique de la Narbonnaise n'enregistre pas de spécialisation très nette, si ce n'est, dans une certaine mesure, dans le domaine des industries chimiques et extractives.

Des spécialisations sont observables dans d'autres domaines mais à des taux peu élevés : agriculture, commerce, réparations d'automobile, transports, hébergement et restauration (liés au tourisme), télécommunications, activités immobilières et santé. Cela confirme l'orientation vers les services de l'économie du territoire.

Cela pose la question et l'enjeu pour le territoire de définir une spécialisation plus lisible et à forte valeur ajoutée.

Indices de spécialisation du territoire par rapport à la Région et à la France 2014
 (Source : INSEE, RP2014 ; Traitement EAU)



Ces éléments sont à mettre en relation avec les volontés affirmées dans la stratégie Grand Narbonne 2030. Parmi les orientations, on retrouve des correspondances avec les spécialisations du territoire :

- La filière santé et bien être
- La filière vigne et vin
- Le tourisme
- La croissance verte : la valorisation des déchets

3. LES ENTREPRISES

Les grandes entreprises privées : un ancrage régional pour des entreprises de commerces et services

Le territoire compte plusieurs grandes entreprises privées au rayonnement régional et national.

Cela confirme la spécialisation du territoire dans les services, notamment en lien avec la santé (avec deux grandes cliniques employant au total 565 personnes) mais aussi l'existence de son tissu industriel.

Les entreprises de plus de 100 salariés sur le territoire du SCoT
 (Source : *Annuaire des entreprises de France, CCI ; Traitement EAU*)

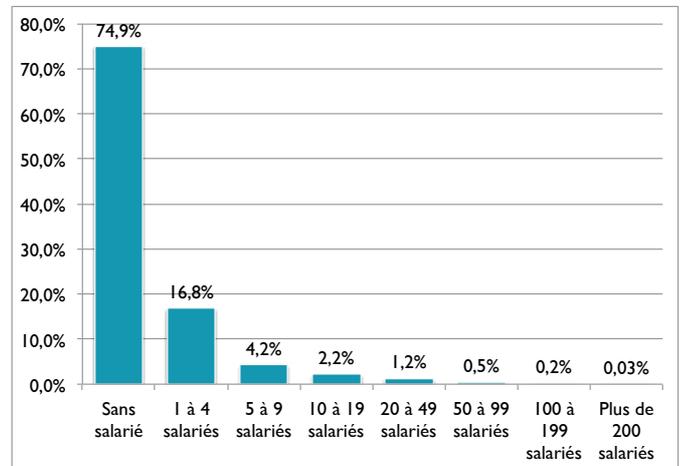
Rang	Raison sociale	Communes	Catégories	Type d'activités	Effectifs
1	RMS Distributions (Carrefour)	Narbonne	Commerce	Hypermarché	340
2	Polyclinique Le Languedoc	Narbonne	Service	Activités hospitalières (clinique générale)	330
3	SITA SUD	Narbonne	Industrie	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	315
4	Société pour la conversion de l'uranium	Narbonne	Industrie	Raffinage et conversion de l'uranium	281
5	ITM Logistique International	Narbonne	Service	Entreposage frigorifique, transports routiers de marchandises, commissionnaire de transport, Location de véhicules	280
6	ISS Propreté	Narbonne	Service	Activités de nettoyage courant des bâtiments	250
7	Clinique Les Genets	Narbonne	Service	Activités hospitalières (clinique privée)	235
8	Camions du midi (CAMIDI)	Port-la-Nouvelle	Service	Transport routier de marchandise, location, entretien et réparation de véhicules	202
9	SNCF	Narbonne	Service	Transports ferroviaires interurbain de voyageurs	188
10	Distribution Casino France	Narbonne	Commerce	Hypermarché	160
11	EIFFAGE TB Méditerranée	Narbonne	Industrie	Construction de chaussées routières et sols sportifs	154
12	EDF	Narbonne	Service	Distribution et commerce d'électricité	145
13	SM Entreprise Grand Sud	Narbonne	Industrie	Travaux de maçonnerie générale	140
14	Société des Autoroutes du Sud de la France	Narbonne	Service	Gestion d'infrastructures de transports terrestres	140
15	ORION	Narbonne	Commerce	Commerce de gros de bois et produits dérivés	120
16	Vignerons de la Méditerranée	Narbonne	Commerce	Commerce de gros de boissons	115
17	Roussillon Languedoc Nettoyage	Narbonne	Service	Activités de nettoyage courant des bâtiments	114
18	Société de distribution Languedoc (E. Leclerc)	Narbonne	Commerce	Supermarché	105
19	Ateliers d'Occitanie	Narbonne	Industrie	Construction de matériel ferroviaire roulant	105

* À noter : la clinique Les Genêts a fusionné avec la Polyclinique Le Languedoc.

Les établissements : la prédominance d'unités de production de petite taille

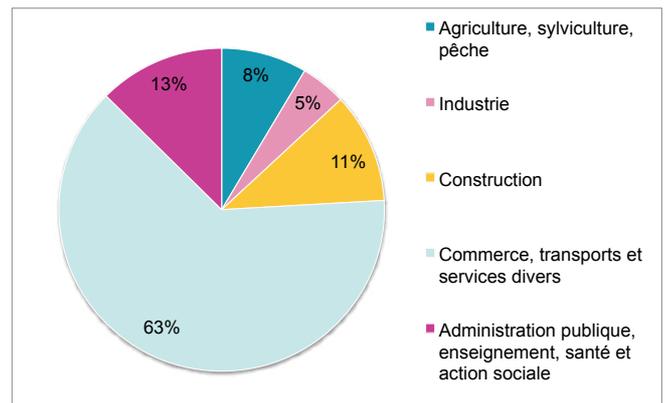
Le tissu économique de la Narbonnaise est composé à 96% d'établissements de moins de 10 salariés, une part similaire à la moyenne départementale et légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Répartition des établissements selon le nombre de salariés
 (Source : INSEE, CLAP 2014 ; Traitement EAU)



La répartition des établissements selon les secteurs confirme les répartitions observables au niveau de l'emploi.

Les établissements du SCoT selon le secteur
 (Source : INSEE, CLAP 2014 ; Traitement EAU)



L'établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement est considéré comme actif si il a eu au moins un jour d'activité économique dans l'année considérée, qu'il soit employeur ou non.

Répartition des établissements actifs selon leur taille
 (Source : INSEE, CLAP 2014 ; Traitement EAU)

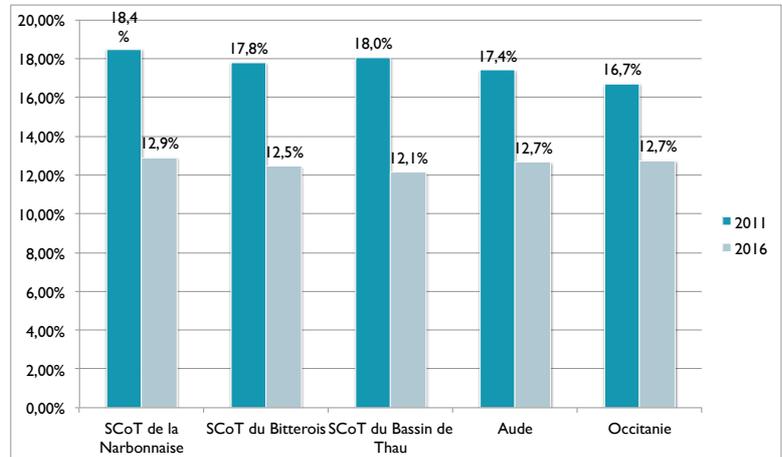
	Sans salarié	1 à 4 salariés	5 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 199 salariés	200 à 499 salariés	Plus de 500 salariés
SCoT de la Narbonnaise	11537	2590	653	339	186	70	30	4	4
SCoT du Biterrois	25493	5377	1307	679	399	135	53	17	5
SCoT du Bassin de Thau	10769	2352	556	257	164	63	15	7	2
Aude	30717	7411	1827	968	529	185	83	19	8
Occitanie	475505	109420	28940	15664	9622	3522	1352	594	217

Les créations d'entreprises

Une dynamique entrepreneuriale importante, en lien avec les actions d'accompagnement existantes sur le territoire

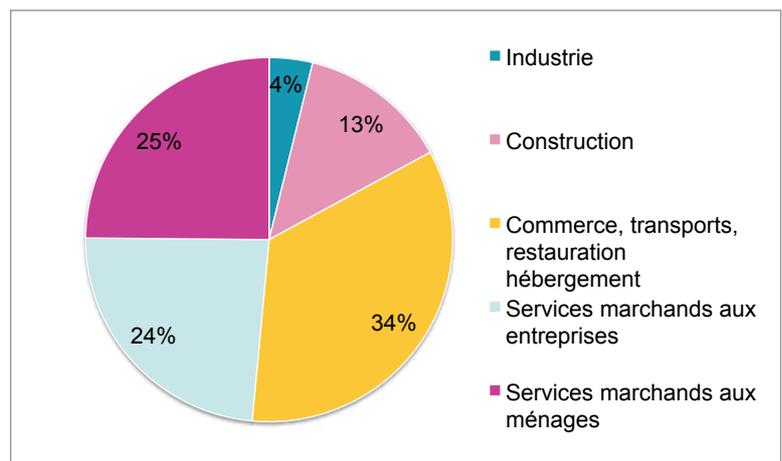
Un territoire ayant une dynamique de création d'entreprises plus élevée que dans les autres territoires, même si celle-ci s'est considérablement atténuée depuis 2011.

Taux de création d'entreprises comparé 2011 et 2016
 (Source : INSEE, Sirene ; Traitement EAU)



En 2016, les créations d'entreprises concernent en priorité les services marchands (50% en additionnant les services aux entreprises et aux ménages), encore une fois en raison d'une économie tournée vers le tourisme. Le commerce, les transports, la restauration et l'hébergement représentent 34% des créations d'entreprises.

Créations d'entreprises en 2016 selon le secteur d'activité
 (Source : INSEE, Sirene ; Traitement EAU)



Evolution comparée du nombre d'entreprises créées
 (Source : INSEE, Sirene ; Traitement EAU)

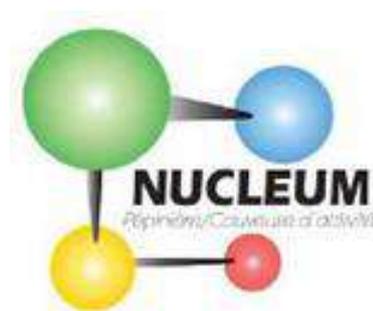
	Création en 2009	Création en 2010	Création en 2011	Création en 2012	Création en 2013	Création en 2014	Création en 2015	Création en 2016
SCoT de la Narbonnaise	1 524	1 652	1 434	1 396	1 315	1 252	1 189	1 255
SCoT du Biterrois	3 358	3 903	3 159	3 090	3 167	3 178	2 923	2 823
SCoT du Bassin de Thau	1 442	1 648	1 447	1 401	1 311	1 282	1 244	1 223
Aude	3 987	4 195	3 554	3 429	3 382	3 277	3 030	3 153
Occitanie	61 642	65 327	55 710	55 622	53 396	54 201	50 794	52 545

La dynamique entrepreneuriale du territoire est appuyée par le Grand Narbonne, notamment grâce à l'existence d'outils dédiés à la création et développement d'entreprises, en articulant une chaîne de valeurs et un écosystème spécifique lié aux filières d'excellence :

- Innovéum, pépinière-hôtel d'entreprises innovantes, située dans la ZA de la Coupe sur 550m² avec des bureaux et laboratoires, des espaces de travail collaboratifs et salle de réunion mutualisée. A cela s'ajoute un accompagnement « hors les murs » en lien avec l'élaboration des biotechnologies de l'INRA pour les questions liées aux écotechnologies, les agro-bioprocédés, la gestion des déchets, de l'eau et biomasse-bioénergie.
- Eole, pépinière-hôtel multi-activités artisanales et innovantes, zone de Plaisance à Narbonne composée de 9 bureaux (14 à 55m²), 1 plateau tertiaire de 55m² et 9 ateliers de production de 100 à 300m², des services mutualisés, le tout dans cadre qualitatif étant donné que le site est labellisé par l'AFNOR.
- Nucléum : pépinière et couveuse d'activités, structure unique en Languedoc-Roussillon et en France (avec celle de Tarbes). Il s'agit d'un outil d'accompagnement pré-crédation d'entreprise par le biais de la couveuse mais aussi pour l'hébergement en aval permettant une vraie installation au sein du tissu économique. La structure est spécialisée dans les secteurs d'activité des services aux entreprises, aux entreprises et services à la personne.
- L'hôtel d'entreprises IN'ess proposant une solution hébergement en lien avec Nucléum pour compléter offre installation et la parcours de l'entreprise. Une offre de service mutualisée comme la salle informatique, de sport et les services existants sur le bâtiment IN'ess.



EOLE
Pépinière d'entreprises



Au sein de ces espaces, en 2017, 51 entreprises sont hébergées et plus de 30 projets sont accompagnés hors les murs ; et 141 emplois ont été générés en 2017. Un taux de 80% des entreprises accompagnées sont pérennes après 5 ans d'existence (source : le mag' Grand Narbonne janvier-février-mars 2018).



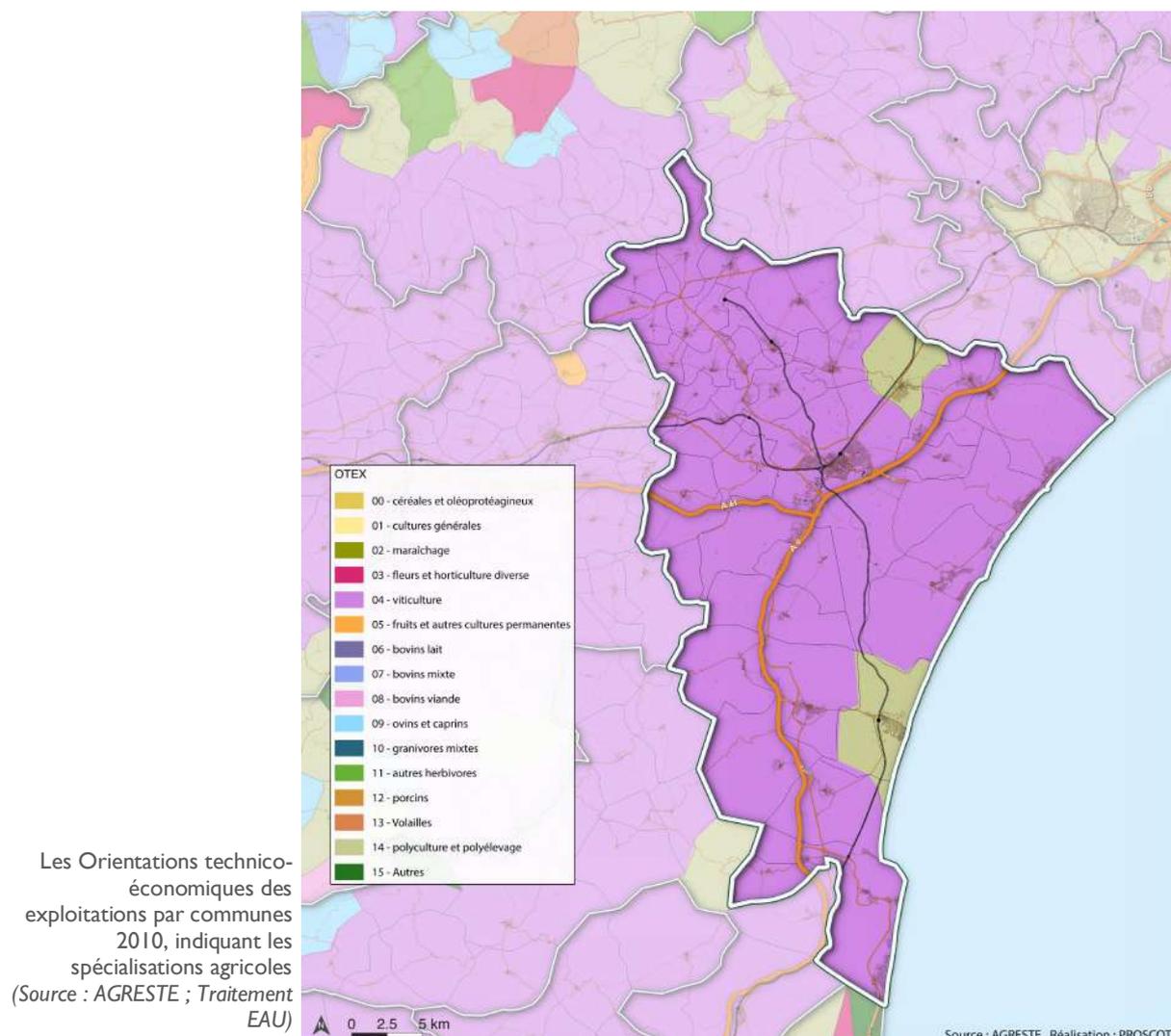
4. LES ACTIVITES SPECIFIQUES

L'agriculture

Une agriculture dominée par la vigne

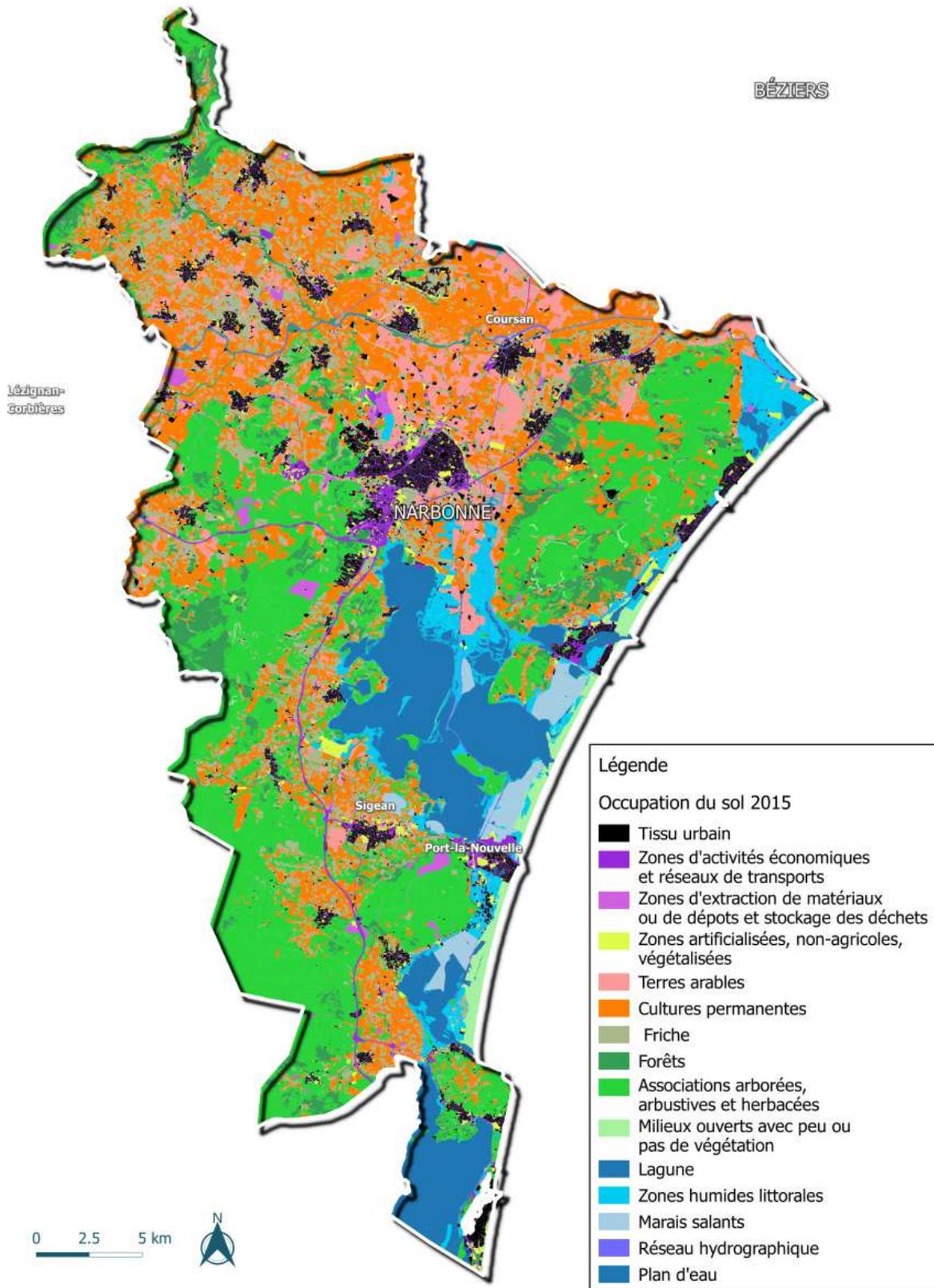
Chiffres clés¹ :

- 9 exploitations sur 10 sont orientées vers la production de raisins
- 36 900 ha de zones agricoles, représentant 38% du territoire (dont 27 100 ha de surfaces cultivées et 9 800 ha de friches en 2012).
- 1 827 exploitations agricoles, avec une moyenne de 15 ha par exploitation
- 2 434 salariés de l'agriculture en 2017
- 5 aires AOP viticoles (Corbières, Fitou, Minervois, Clape, Languedoc Quatourze) et 7 IGP (Pays d'Oc, Coteaux de Narbonne...), 1 coopérative oléicole et une AOP oléicole (Lucques Languedoc) et 1 organisation de producteurs fruitière
- 1 centre d'enseignement agricole (Centre Pierre Reverdy au Quatourze)
- 2 sites de l'INRA : Pech Rouge et le Laboratoire des biotechnologies environnementales



¹ Stratégie Grand Narbonne Agriculture, 2017 (dont RGA 2010, MSA)

Source : Grand Narbonne – PNR. Traitement : E2D



Spécificités de la filière « Vigne et Vin » :

- 19 600 ha de vigne en 2012 (soit 53% des surfaces agricoles) et une production de 1,2 millions d'hl de vin. Une surface en diminution (-22% entre 2003 et 2012)
- 14 caves coopératives qui vinifient 78% des volumes de productions en 2013
- Le territoire accueille le siège du groupe Vinadéis, première entreprise coopérative viticole française
- Environ 150 caves particulières

La vigne est identifiée dans la stratégie Grand Narbonne 2030 comme une filière d'excellence à maintenir et à développer, notamment sur les aspects « aval » tels que la recherche et développement (en lien avec un cluster viti-vini), la commercialisation, l'oenotourisme, etc... La structuration de l'offre oeno-agri-touristique est enclenchée sur le territoire grâce à la stratégie Narbonnaise, surprenante Méditerranée, et grâce au réseau Vignobles et Découvertes qui comprend 30 domaines et promeut la Narbonnaise comme destination pour le tourisme en vignoble. Il existe également d'autres structures (115 en 2015) bénéficiant de labels tels que Bienvenue à la Ferme, Pays Cathare - Sud de France.

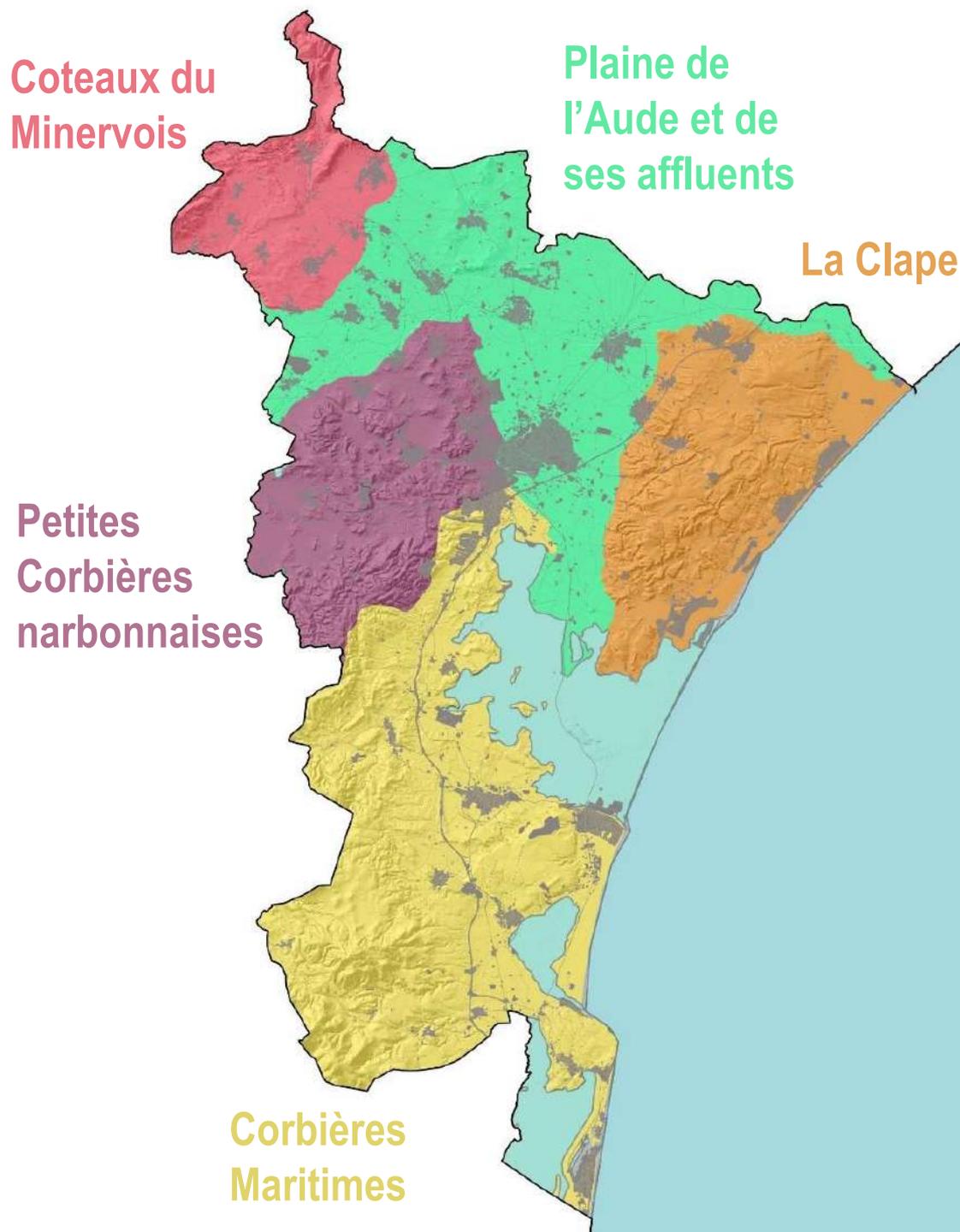
La filière est confrontée aujourd'hui à certaines problématiques, notamment en terme de production :

- le renouvellement des exploitants
- la question de l'irrigation, notamment en période estivale
- la salinisation progressive de nouveaux secteurs, entraînant une mortalité des vignes, allant au-delà des secteurs historiquement salés, avec comme solution la submersion des plants pendant la période hivernale
- la pression foncière sur certaines parcelles, en particulier en plaine et à proximité des urbanisations.

Globalement le foncier agricole est morcelé, avec une surface moyenne des parcelles cadastrales en zone agricole de 0,62ha. Des disparités sont observables selon les secteurs :

- 0,52 ha en moyenne pour les Coteaux du Minervois
- 0,67 ha en moyenne pour les petites Corbières narbonnaises
- 0,72 ha en moyenne pour la plaine de l'Aude
- 0,60 ha en moyenne pour la Clape
- 0,51 ha en moyenne pour les Corbières Maritimes et Quatourze

Les 5 sous-secteurs agricoles identifiés dans le Grand Narbonne
(Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture)
Ancien périmètre du Grand Narbonne, incluant Fraissé-des-Corbières et Feuilla



Un secteur agricole qui a souffert des différentes crises, notamment viticoles

Le Grand Narbonne représente 12% de la SAU départementale, cependant cela équivaut à 25% du nombre d'exploitations, 23% des unités de travail, 22% de la production brute standard et 32% de la production viticole.

La surface agricole utilisée connaît une forte diminution depuis 1988 : - 4 456 ha entre 2000 et 2010.

Cette baisse des surfaces s'explique par les différentes crises que la viticulture a connu ces dernières années, dont l'impact est forcément plus conséquent sur le territoire en raison de sa spécialisation dans la vigne. En cause également, la forte pression foncière sur le territoire résultant en la progression de l'urbanisation aux dépens de l'agriculture.

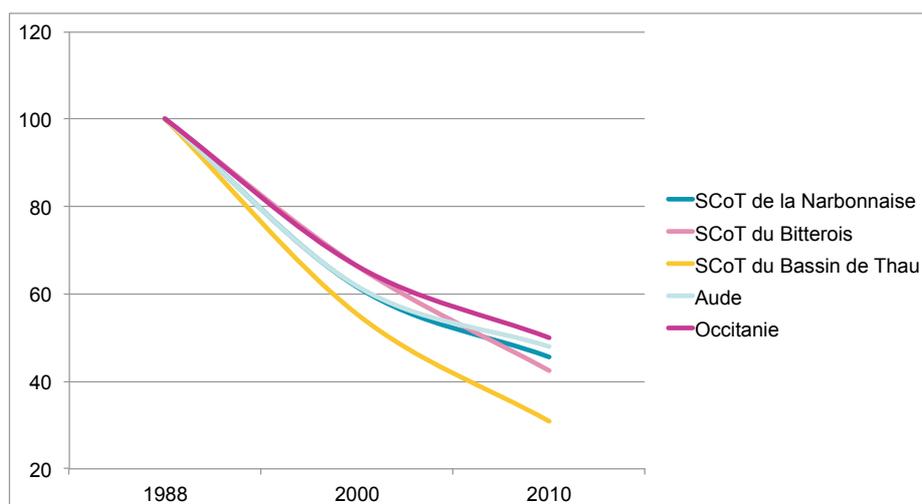
Evolution comparée de la surface agricole utilisée
 (Source : Agreste 2010 ; traitement : EAU)

	SAU 2010	SAU 2000	SAU 1988	Evolution annuelle moyenne 2010-2000	Evolution annuelle moyenne 2000-1988	Variation 2000-2010	Variation 1988-2000
SCoT de la Narbonnaise	26 632	31 088	33 494	-1,54%	-1,48%	-4 456	-2 406
SCoT du Biterrois	67 874	75 474	80 942	-1,06%	-1,39%	-7 600	-5 468
SCoT du Bassin de Thau	10 275	8 119	12 355	2,38%	-8,05%	2 156	-4 236
Aude	219 447	238 734	247 217	-0,84%	-0,70%	-19 287	-8 483
Occitanie	3 133 029	3 343 394	3 416 912	-0,65%	-0,43%	-210 365	-73 518

Cette baisse des surfaces agricoles est lisible également dans l'évolution du nombre d'exploitations :

- La baisse du nombre d'exploitations est plus prononcée qu'à l'échelle départementale et régionale :

Evolution comparée du nombre d'exploitations (base 100, 1988)
 (Source : Agreste 2010 ; traitement : EAU)



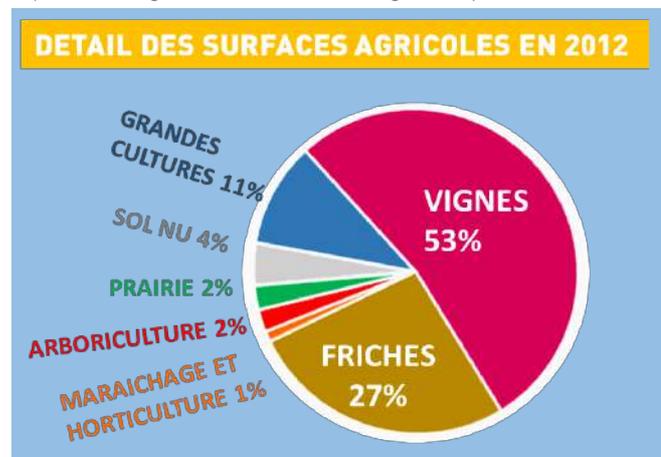
De la vigne, mais aussi d'autres types de productions !

Malgré la prédominance de la vigne, le territoire du Grand Narbonne possède une agriculture déjà diversifiée. En effet, les productions se répartissent entre grandes cultures (blé dur et tendre, orge, pois protéagineux, tournesol, riz...), arboriculture mais aussi maraichage et horticulture.

Le territoire propose ainsi de plus en plus de productions spécifiques, tournées vers l'excellence, telles que les olives, le safran, la truffe ou bien des fromages de chèvres.

Le programme stratégique agricole durable du Grand Narbonne, vient appuyer cette diversification à l'œuvre, pour affirmer le territoire comme territoire de « bien-manger », avec des productions locales, dont la traçabilité est assurée.

Répartition selon la production, 2010
 (Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture)



Safran de l'île Saint Martin - Gruissan - Olives Lucques du Languedoc



L'évolution de la part des surfaces selon les productions entre 2003 et 2012 est la suivante :

- -22% pour la vigne
- +5% pour les grandes cultures
- +78% pour les prairies (notamment bovins mais aussi apiculture, escargots, équins, volailles, lapins, porcs)
- +53% pour les vergers, pour moitié des oliveraies (avec quelques truffiers) et d'arbres fruitiers
- +45% pour les friches

Les friches couvrent 27% des surfaces agricoles, et leur part a tendance à augmenter : il s'agit de la 2^{ème} « culture » du SCoT en surface ! Cette évolution a un impact paysager, environnemental mais aussi augmente le risque de départ de feux.

Les causes de ces friches sont diverses : parcelles trop petites ou peu accessibles aux agriculteurs, absence de repreneur pour les exploitations, intégration au tissu urbain les rendant inadaptées pour des productions, rétention foncière de la part des propriétaires... Il existe un réel enjeu à essayer de remobiliser une partie de ces friches.

Ces friches font l'objet d'études et d'initiatives de divers acteurs locaux, ayant notamment permis une gestion de ces espaces : l'enjeu consiste à réadapter ce foncier aux usages actuels par des aménagements fonciers agricoles et forestiers ou bien envisager de nouvelles cultures (céréales, PPAM).

Une évolution de la SAU favorable aux terres labourables mais confirmant la prédominance des cultures permanentes

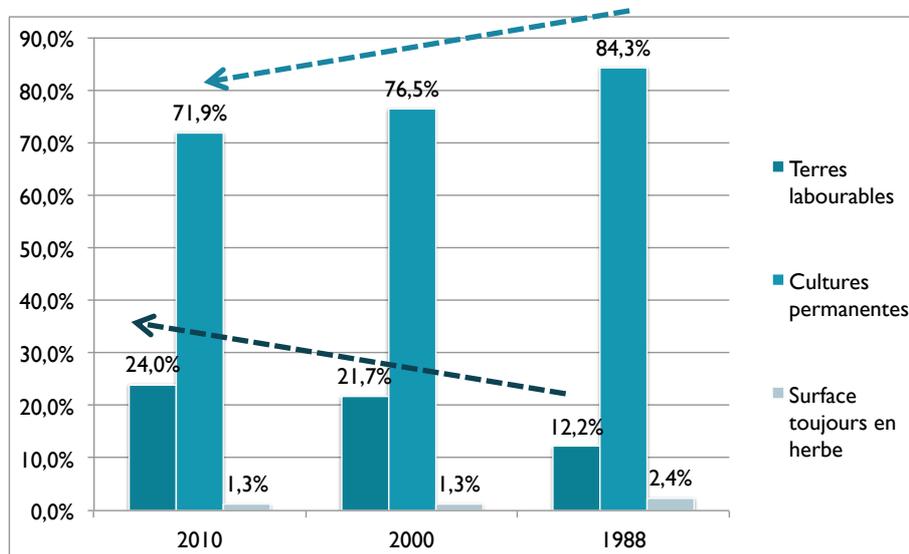
Les cultures permanentes représentent $\frac{3}{4}$ de la SAU, même si elles connaissent une légère tendance à la baisse depuis 1988 (de 84% à 71%). Cette baisse s'est faite au profit des terres labourables qui ne représentaient que 12% de la SAU en 1988 et aujourd'hui 24%.

En termes de superficie, les cultures permanentes enregistrent la plus forte baisse entre 2000 et 2010 (-2,1% par an). Cette observation rejoint celle d'une diminution des terres viticoles.

La superficie des terres toujours en herbe diminue au sein du SCoT (contrairement aux SCoT du Biterrois et du Bassin de Thau). En lien, le nombre de cheptels est lui-aussi dans une dynamique descendante qui se confirme sur 2000-2010.

Evolution de la répartition de la SAU depuis 1988 sur le Grand Narbonne
 (Source : Agreste 2010 ; traitement : EAU)

Si les totaux des pourcentages ne sont pas égaux à 100, cela s'explique par le fait qu'une partie de la SAU n'est pas définie selon les trois catégories existantes



Terres labourables : comprennent les superficies en céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves industrielles, plantes textiles, médicinales et à parfum, pommes de terre, légumes frais et secs de plein champ, cultures fourragères, ainsi que les jachères.
Cultures permanentes : comprennent la vigne, les fruits, les plantes à boissons, à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques...
Surface toujours en herbe : prairies permanentes destinées à l'alimentation des animaux (pâturages)

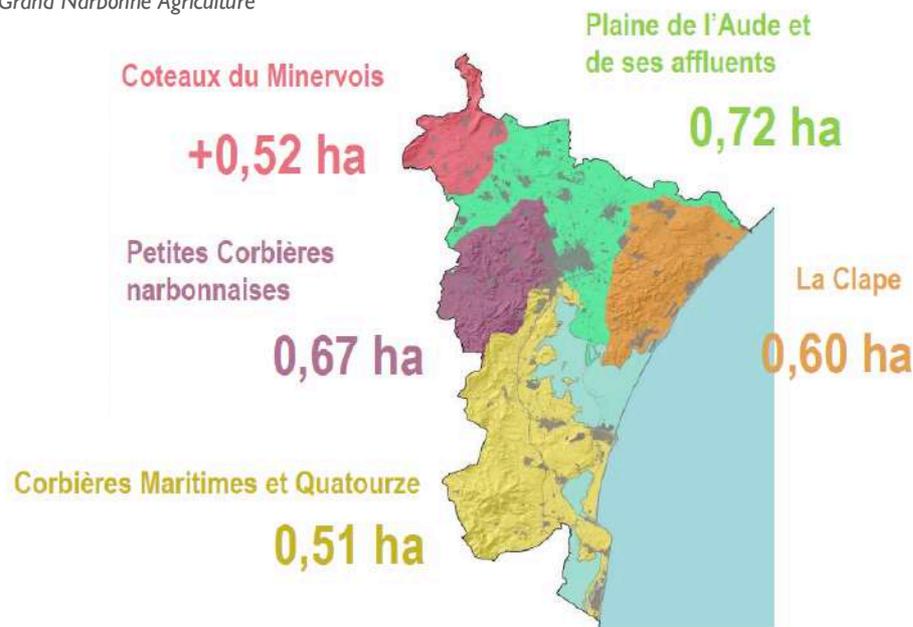
Evolution comparée du nombre de cheptels depuis 1988
 (Source : Agreste 2010 ; traitement : EAU)

	Cheptels 2010	Cheptels 2000	Cheptels 1988	Variations absolue 1988-2000	Variation 2000-2010	Variation annuelle moyenne 1988-2000	Variation annuelle moyenne 2000-2010
SCoT de la Narbonnaise	803	1572	1651	-79	-769	-0,41%	-6,50%
SCoT du Biterrois	2637	2656	2455	201	-19	0,66%	-0,07%
SCoT du Bassin de Thau	389	1501	1822	-321	-1112	-1,60%	-12,63%
Aude	45810	62083	66036	-3953	-16273	-0,51%	-2,99%
Occitanie	1981417	2202351	2203188	-837	-220934	0,00%	-1,05%

Caractéristiques du foncier agricole

La surface moyenne des parcelles cadastrales en zone agricole est de 0,62 ha sur l'ensemble du territoire, même si des disparités sont observables selon les secteurs. Le parcellaire est globalement morcelé.

Surface moyenne des parcelles agricoles
 Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture

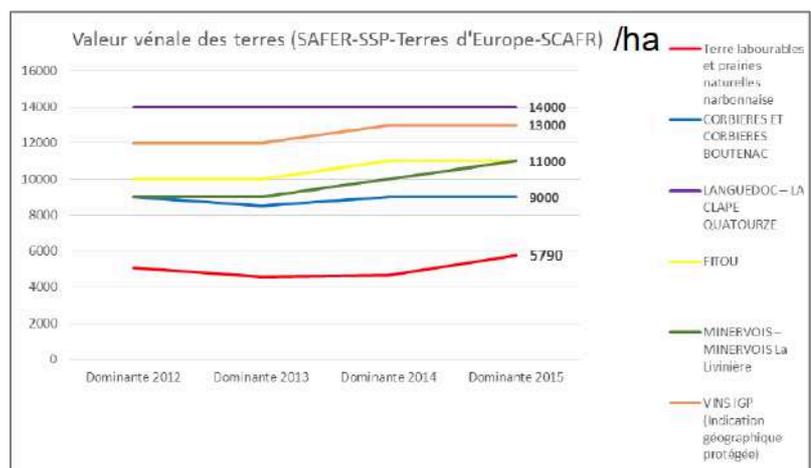


Des initiatives pour le regroupement de ce foncier sont observables sur le territoire telles que :

- les opérations d'échanges parcellaires entre Coursan et Narbonne (par le biais d'une Opération groupée d'aménagement foncier, OGAF)
- des plans locaux d'aménagement concerté (plateau de Leucate et sur les Basses Plaines de l'Aude)
- un projet de réorganisation foncière sur les basses plaines de l'Aude

La valeur du foncier agricole est en légère hausse depuis 2013. On constate notamment une augmentation récente des prix des terres labourables et prairies naturelles.

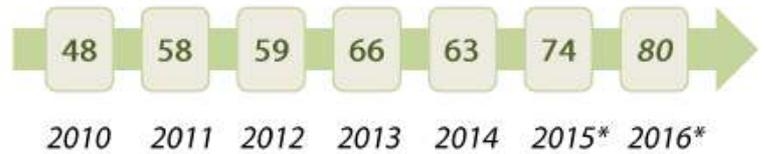
Valeur vénale du foncier agricole (non bâti)
 Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture



Une conversion à l'agriculture biologique qui se confirme depuis plusieurs années²

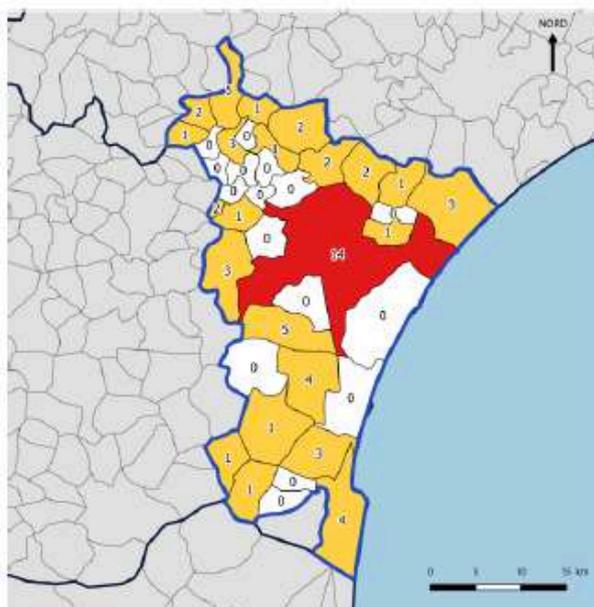
En 2014, le Grand Narbonne comptait 63 producteurs engagés en bio (2,1% du Languedoc Roussillon et 10,4% de l'Aude). Depuis 2010, le nombre d'exploitations est en augmentation passant de 48 à 63 en 2014. La majorité d'entre elles sont engagées depuis moins de 10 ans.

Evolution du nombre d'exploitations sur le territoire du Grand Narbonne
 (Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture)



*données provisoires

Localisation des sièges d'exploitations Bio
 (Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture)



LOCALISATION DES SIÈGES DES EXPLOITATIONS BIO

- Périmètre CA du Grand Narbonne
- Nombre de producteurs bio par commune
 - Absence
 - Moins de 5
 - De 5 à 10
 - Plus de 10

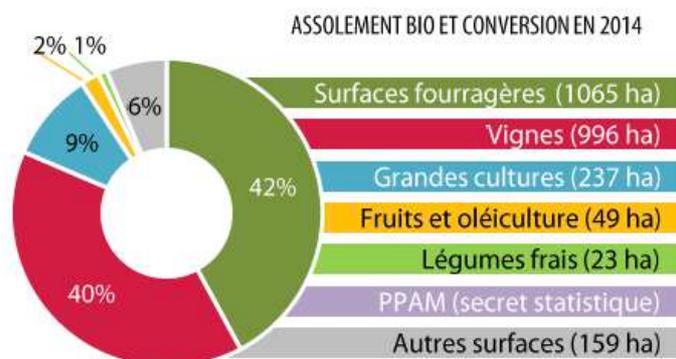


1^{ère} commune :
 Narbonne, 14 exploitations Bio

Il s'agit principalement d'exploitations viticoles mais la part des autres filières agricoles dans le bio est en augmentation.

En terme de surface, cela représente 2 534ha (9% des surfaces agricoles du Grand Narbonne), dont 788 ha en conversion. En proportion, les surfaces déjà certifiées bio sont plus importantes que celles en cours de conversion.

Assolement bio et conversion en 2014
 (Source : Diagnostic Grand Narbonne Agriculture)



² Source : L'agriculture biologique sur la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne, L'observatoire des filières bio du LR, Chiffres 2014

Les activités marines et lagunaires

Le port de Port-la-Nouvelle : une ouverture sur la Méditerranée dont le trafic est rattaché aux corridors européens

Chiffres clés :

- 3ème port français en Méditerranée
- 2ème en termes d'importations de produits pétroliers
- 1er pour l'exportation de céréales
- 14ème port national
- Un trafic annuel de 2 millions de tonnes et 350 navires en escale
- 1 600 emplois au total dont 333 directs

Grâce aux infrastructures stratégiques du territoire, notamment l'A9 reliant l'Espagne et l'Italie, dont l'accès est à 10 minutes de Port-la-Nouvelle, la distribution des marchandises peut s'effectuer rapidement. L'A9 permet ensuite de rejoindre Toulouse (A61), Lyon (A7) et Clermont-Ferrand (A75). La distribution ferroviaire se fait vers le nord de l'Europe par le corridor européen passant par la vallée du Rhône et le nord de la France. La gestion du port est assurée par la Chambre de commerce.

Une extension du port, de l'ordre de 100 ha supplémentaires, est envisagée (*voir partie gouvernance et projets*).

Les filières principales sont :

- Les produits pétroliers : les hydrocarbures représentent environ 1 100 000 tonnes de produits blancs (raffinés) distribués dans le sud de la France et en Andorre, principalement du gazole, de l'essence sans-plomb et fuels domestiques. Ils représentent **50% de l'activité générale en 2016**
 - Équipements : 1 sealine et 1 poste à quai
- Les liquides alimentaires et industriels
 - Équipements : 2 postes à quai (dont un mixte qui sert aussi pour les céréales)
- Les céréales : premier port céréalier français en méditerranée, premier port national exportateur de blé dur. Entre 600 et 800 000 tonnes / an (blé dur, tendre et orge) à destination des marchés méditerranéens principalement. Cela représente environ **1/3 du trafic**, même si de fortes variations ont été recensées ces dernières années en raison des mauvaises conditions météorologiques.
 - Équipements : 2 postes à quai
- Vrac et conventionnel : 300 000 tonnes de vrac et marchandises diverses / an. Les imports concernent les fertilisants, nourriture animale, pondéreux, de minéraux, de produits sidérurgiques. Les exportations sont des produits forestiers (sciages, grumes, plaquettes), farine et biens industriels. Cette activité est en forte augmentation depuis 2009, elle représente entre **20 et 30% de l'activité totale**.
 - Équipements : 400m de linéaire de quai, 160 000 m² de terre-plein en service (150 000m² en réserve), 20 000m² de surfaces couvertes (4 entrepôts), 3 grues portuaires
 - + 1 terminal cimentier pneumatique (1 poste, 2 silos, bras de rechargement).

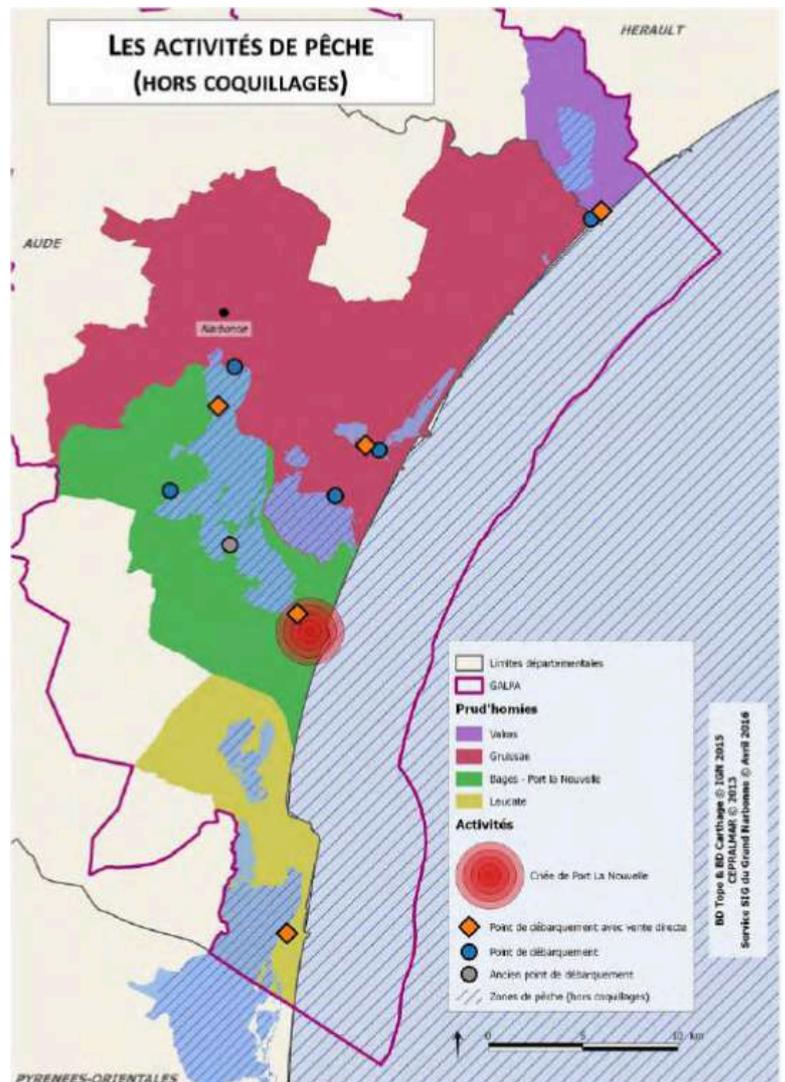
La pêche et la conchyliculture³

L'ouverture du territoire sur le golf du Lion lui permet de développer une activité de pêche et de conchyliculture à la fois sur les masses d'eau côtières et sur les étangs et lagunes.

I/ Les activités de pêche

Plusieurs types de pêches sont présents sur le territoire :

- La pêche aux petits métiers, se pratiquant avec des embarcations de moins de 12m. Cette pêche traditionnelle s'exerce en mer et en lagunes. Sur la Narbonnaise, l'anguille est la ressource principale des petits métiers, tandis que les autres espèces sont la daurade, le mullet, le loup (en mer ou en lagunes) et la sole, le mabré, le rouget et le sar en mer uniquement.
- La pêche au chalut, exclusivement en mer, avec des chalutiers (7 au total) de 18 à 25m, présents uniquement sur Port-la-Nouvelle : les poissons pêchés sont les stocks de démersaux et de pélagiques
- La pêche à pied/pêche de coquillages (tellines, palourdes et moules principalement) sur les zones de Gruissan et Leucate. Ce type de pêche est soumis à autorisation
- La pêche à la senne de plage : on compte 5 professionnels sur les plages de Leucate, Port-la-Nouvelle et Gruissan.



La profession se structure autour de 3 prud'homies de pêcheurs sur le littoral de la Narbonnaise : Gruissan avec 40 patrons pêcheurs, Bages/Port-la-Nouvelle avec 35 patrons pêcheurs et Leucate avec 15 patrons pêcheurs. Ces institutions sont chargées de la gestion des ressources, de l'organisation des activités, de l'établissement de réglementations et de l'arbitrage des conflits entre pêcheurs (Pary B., 2005).

³ Source : Diagnostic issu du Dossier de candidature du GALPA EMA à l'appel à projets DLAL FEAM 2014-2020, avril 2016

Prudhommies	Nbre patrons pêcheurs	Age moyen	Age moyen d'entrée dans la pêche	Estimation nombre de personnes employées	Nbre navires < 12m	Nbre navires 12m à 24 m
Gruissan	40	45	22	13	45	3
Bages - Port La Nouvelle	35	41,5	24,4	23,3	50	2
Leucate	15	44	28	11	14	0
Sources	Enquête sur les petits métiers de la pêche en Languedoc-Roussillon - Programme Polypeche - Mars 2015				Cepalmar 2013	

Les professionnels de la pêche sont engagés dans des démarches de gestion partagée des stocks halieutiques, en lien avec leur comité régional et leur prudhomie. Cependant, des difficultés persistent et affaiblissent l'activité : les inquiétudes sur les stocks (notamment des pélagiques en mer) ; les diverses crises telle la crise de l'anguille due à une concurrence accrue et enfin les potentiels risques de conflits d'usages avec les activités de glisse ou l'éolien.

La commercialisation

La criée de Port-la-Nouvelle est située sur le site du port régional de Port-la-Nouvelle, regroupant des activités de plaisance, de commerce et de transport. La CCI de Narbonne en assure la gestion, employant treize salariés permanents et 3 intérimaires à certaines périodes. Environ 70 acheteurs sont enregistrés (grossistes et détaillants).

La halle à marée a dû s'adapter aux évolutions de l'activité par la mise en place d'une centralisation de la ramasse depuis 2010, la création de bassins de purification (seule criée en Méditerranée à le faire), l'installation d'un système de vente en ligne et la prise en charge de la logistique du site de la criée de Port Vendres.

En 2015, l'activité de la criée représente un tonnage de 1 900 tonnes (1 300 tonnes de poissons blancs et 600 tonnes de poissons bleus) pour un chiffre d'affaire de 6,4 millions d'euros. Elle se positionne ainsi en 2^{ème} position en Méditerranée française.

La criée propose également divers services pour la structuration des filières halieutiques :

- un point de vente directe, mis à disposition des professionnels
- des zones d'accostages et des hangars de travail pour les petits métiers et chalutiers
- des hangars pour les activités de mareyage
- des hangars pouvant accueillir des projets confortant la filière

II/ Les activités de conchyliculture

Les chiffres clés de la Région Occitanie⁴ :

- D'après le recensement AGRESTE de 2014, il y avait 476 entreprises conchylicoles en Occitanie. 41% sont issues de transmission familiale et 36% sont des créations. 99% des exploitations produisent des huîtres (dont 55% produisent à la fois des huîtres et des moules) et 56% des exploitations produisent des moules (1% uniquement des moules).
- 38% des exploitations ne comptent qu'un seul emploi. 41% embauchent des saisonniers. La conchyliculture régionale permet l'emploi de 1 200 permanents et 500 saisonniers.
- La production totale annuelle est estimée à 12 000 tonnes d'huîtres et 3 000 tonnes de moules, à laquelle il faut ajouter : 1 000 tonnes d'huîtres et 11 000 tonnes de moules en achat-revente. La demande de naissain d'huîtres est estimée à 295 millions de bêtes, la demande en prégressies à 157 millions de bêtes. Le chiffre d'affaire généré par le secteur est de l'ordre de 75 millions d'euros.



Il y a trois zones conchylicoles sur le territoire : celle de l'étang de Sales-Leucate (existant depuis 1963, l'huître de Leucate est connue sous le nom de « Cap Leucate »), celle de Gruissan dont les coquillages sont vendus sous le nom de Moules et Huîtres de Gruissan « au bout goût du large », et enfin celle de Fleury Vendres.

Chacune est organisée autour d'une zone de lotissement et d'une base à terre où sont situés des mas conchylicoles. Les producteurs sont regroupés en syndicats professionnels locaux, ceux-ci étant fédérés au niveau régional par le Comité Régional des Conchyliculteurs de Méditerranée.

Zone conchylicole	Date de création	Milieu	Type	Nbr Ha	Nbre ou Nbre d'exploitations	Nbre concessions	Localisation des Mas	Productions principales	Vente directe
Leucate	1968	Lagune	Tables	32 ha	20taine	64	Grau de Leucate	Huîtres (90%), Moules (10%)	80%
Gruissan	Années 80	Mer	Filière	30	1	9	Port conchylicole	Moules, Autres coquillages	60%
Fleury Vendres	Années 90	Mer	Filière	22 ha	(54 prod.)	(5 6)	Port du Chichoulet	Moules	10%

Données collectées auprès des syndicats conchylicoles et du CR de Conchyliculture – A préciser

⁴ Monographie conchylicole en Occitanie, 2016, Cépralmar

Cependant, le secteur est aujourd'hui confronté à de nombreux obstacles liés à la production, à savoir :

- la forte mortalité des naissains et des individus en raison d'un virus et d'une bactérie, forçant les exploitations à acheter plus de naissains ce qui entraîne un surcout important
- la perte de coquillages par prédation de la daurade (notamment les moules)
- les crises phytotoxiques entraînant l'arrêt de commercialisation (notamment sur la lagune de Leucate)

La diversification des productions devient un enjeu de taille afin d'être moins vulnérable à ces risques. La diversification des activités est déjà engagée étant donné que la majorité des conchyliculteurs sont pluriactifs. Des partenariats se développent notamment avec les vigneronnes et une intégration aux enjeux d'agritourisme.

La majorité de la vente se fait en vente directe et est souvent couplée à une activité de dégustation, notamment en raison de la localisation stratégique des sites. Cependant, une meilleure visibilité et une amélioration des conditions d'accueil sont attendues.

Ces activités (de pêche et de conchyliculture) font face aujourd'hui à de nouveaux défis : transmission, valorisation des produits, diversification... L'enjeu est d'autant plus important qu'il constitue un élément de l'identité narbonnaise.

Afin de soutenir et de défendre ces activités, le Grand Narbonne et l'intercommunalité de La Domitienne se sont associées dans le cadre d'un appel à projet régional (DLAL FEAMP 2014-2020) afin de subventionner ce secteur. L'action conjointe de deux intercommunalités est mise en œuvre par le « Groupe d'Action Local Pêche et Aquaculture - Etangs Mer Aude » qui gère un dispositif de financement de projets pour un montant total d'un peu moins de 600 000€ (fonds européens), ce qui devrait permettre de financer 20 à 25 projets.

La plaisance⁵ et le nautisme

Un secteur nautique en pleine expansion en France...

Sources : étude Euromania – données 2004/2005 ; étude CesAAr « Construction de bateaux de plaisance » – 2011

La France est l'un des leaders mondiaux du secteur nautique avec une part de 10% du marché mondial du nautisme (voile et moteur), ce qui la place en troisième position derrière les États-Unis et l'Italie. Elle se démarque sur plusieurs segments de marché :

- Les voiliers et catamarans de plaisance (Jeanneau-Bénéteau, Dufour, Fountaine-Pajot, Alubat...)
- Les bateaux pneumatiques (Zodiac)
- Les catamarans de plaisance et de sport (Fountaine-Pajot, Nautitech, Lagoon...)
- La glisse : windsurf, kite surf, planche à voile (Bic sport)

Ce sont les métiers de construction et de négoce qui génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires de la profession.

Chiffres-clés du nautisme 2007/2008

(Source FIN)

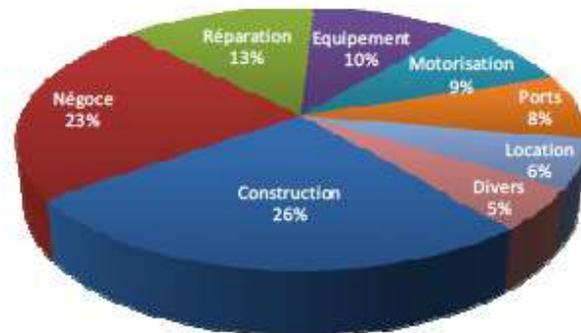
5 000 entreprises

45 000 salariés

CA total de l'ordre de 5 milliards d'euros

Export : 60%

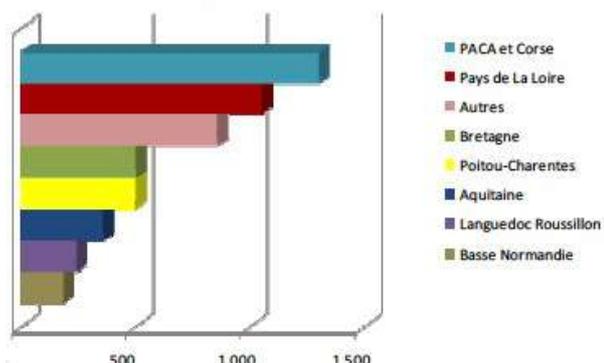
Répartition du CA 2007-2008 par métiers (Source FIN 2008)



60% de la production est destinée au marché international, grâce à l'image de marque véhiculée par les chantiers français historiques tels que Jeanneau, Bénéteau et Dufour et des stratégies de niche très profitables.

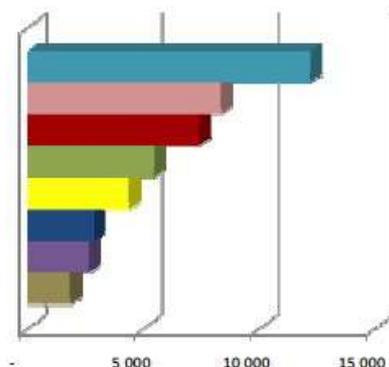
La filière construction nautique est particulièrement tirée par les régions de la façade Atlantique, qui concentre plus de la moitié des productions nautiques.

Chiffre d'affaires 2007-2008 en M€ par région (Source FIN)



Note : les données présentées dans les tableaux sont consolidées (construction nautique et services).

Effectif 2007-2008 en M€ par région (Source FIN)



⁵ Source : Diagnostic du volet littoral du SCoT de la Narbonnaise valant SMVM

... Mais une nécessité de structuration de la filière nautisme en Languedoc-Roussillon

Sources : Guide des formations aux métiers du nautisme en Languedoc-Roussillon 2013-2014 ; Nautica – « Le nautisme : vecteur de croissance en Languedoc-Roussillon ».

Pendant longtemps, le secteur nautisme est demeuré peu lisible, alors qu'il constitue un fort potentiel pour le développement économique des territoires.

Trois moteurs économiques peuvent participer du développement des entreprises du nautisme et de la plaisance :

- La création et le développement d'entreprises motrices : chantiers navals, services de loisirs...
- La création d'infrastructures permettant l'accueil de bateaux et d'entreprises (zones d'activités spécialisées, pépinières d'entreprises...)
- Les actions collectives : réseau de professionnels régionaux par exemple.

Trois grandes catégories d'entreprises peuvent être identifiées en Languedoc-Roussillon :

- Les chantiers navals, équipementiers et motoristes, tournés vers les marchés national et international,
- La négoce, la maintenance (entretien des bateaux) et les services (architecture navale, expertise...), tournés vers un marché local ou régional, lié à l'attractivité du port.
- Les loisirs nautiques et la formation (permis-bateaux, pratique de voile, de kite-surf...). En Languedoc-Roussillon, sont particulièrement représentés la glisse, la plongée et la voile.

C'est une logique de proximité qui prédomine dans la filière nautique, avec des entreprises principalement de moins de 10 salariés (95% en Languedoc-Roussillon). Pour aborder le marché international, ce sont des stratégies de niche qui sont développées (comme les catamarans habitables de luxe). Aujourd'hui en Languedoc-Roussillon, il n'y a pas de véritable écosystème nautique, qui nécessiterait d'associer les entreprises motrices, le tissu économique, la formation, la R&D publique et privée...

Par ailleurs, le lien entre tourisme et nautisme est encore faiblement identifié, avec moins de 5% des touristes qui pratiquent le nautisme.

3 entreprises du Grand Narbonne sont aujourd'hui adhérentes à la Fédération des Industries Nautiques :

- MARINE FLOOR EUROPE SA : Equipementier à Leucate,
- ILAGO EVENT : Glisse et événement à Gruissan,
- STL EXPERTISES PLAISANCE SARL : Services et expertises à Gruissan.

Seules 4 formations conduisant aux métiers du nautisme existent au sein du Grand Narbonne :

- En menuiserie, un « CAP Menuisier mobilier et agencement » et un « BAC PRO Technicien menuisier agenceur » au Lycée Gustave Eiffel à Narbonne
- Pour le personnel navigant, deux formations continues : un « BREVET Capitaine 200 » et un « CERTIFICAT Initiation nautique » au Lycée de la mer Paul Bousquet à Port-la-Nouvelle.

D'autres formations existent également dans les pôles environnants le territoire à Lézignan-Corbières, Carcassonne, Béziers, Montpellier...

La plaisance : un secteur en plein essor freiné par la crise de 2008

Sources : étude Euromania – données 2004/2005 ; étude CesAAR « Construction de bateaux de plaisance » – 2011

A l'échelle européenne, les activités de plaisance se sont développées fortement à partir des années 1940/50, menant à une saturation des ports, corrélée avec l'activité touristique et l'offre d'installations de qualité.

En 2004, a été estimé un manque de 54 000 places de ports en France. Mais cette estimation serait à diminuer de moitié de par l'existence de doublons sur les listes d'attente.

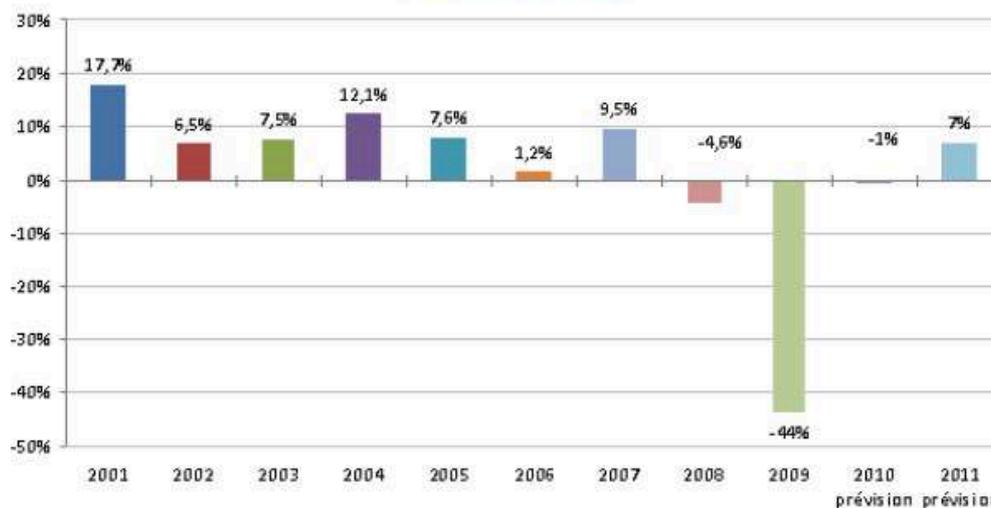
Territoire	Nb ports de plaisance	Nb bateaux	Nb anneaux
France	370	1 200 000	163 000
Royaume-Uni	300	1 500 000	175 000
Pays-Bas	670	1 100 000	220 000
Espagne	301	255 000	106 300
Europe	4 000	6 000 000	150 000

En termes d'activité économique, en France, il est estimé une création :

- D'emplois directs (donc liés à la gestion portuaire) de l'ordre de 1 emploi pour 100 anneaux. En France, les ports de plaisance totalisent plus de 2 500 emplois directs.
- D'emplois indirects (concernant les activités liées au nautisme) de l'ordre d'environ 10 pour 100 anneaux.

Après plusieurs années marquées par un fort essor du marché, la crise financière de 2008 a initié une chute rapide de la demande. Une reprise des ventes s'est cependant amorcée depuis 2011.

Variations annuelles de production de bateaux de plaisance en France
 (Source : Xerfi 2010)



L'offre de ports de plaisance au sein du Grand Narbonne

Au total, le territoire dispose d'une offre de 4 719 emplacements répartis sur 13 ports. La pratique de la plaisance est soutenue à l'année par les associations présentes sur le territoire et connaît un pic en période estivale. Face à une demande élevée, les ports doivent s'adapter pour faire face à des enjeux de vétusté des infrastructures et d'une baisse d'attractivité notamment liée à la faible qualité paysagère et la paupérisation de la clientèle. Le port de Gruissan a pris part à une initiative européenne, Odyssea, dont l'objectif est d'encourager un réseau de ports à adopter des démarches exemplaires d'éco-tourisme, de mise en valeur du patrimoine et du paysage littoral.

Ports	Capacité d'accueil	Équipement	Divers
Rivière l'Aude (Fleury d'Aude)	70 à flot		
Cabanes de Fleury (Fleury d'Aude)	240 à flot + 100 à sec	Grue Zone technique	Pêche au gros
Narbonne Plage (Narbonne)	600 à flot	Quai de grutage, slip, 2 ships, grue 3,5t, carburant	Port propre Pavillon bleu Pêche au gros Plongée
La Nautique (Narbonne)	235 à flot	Grue fixe 6t, slip, cale de carénage, plan incliné, ship	Port propre Société nautique de Narbonne Ecole de voile
Bages (Narbonne)	5 à flot + 50 à sec		
Les Cabanes (Sigean)	11 à flot + 18 à sec		
Port Mahon (Sigean)	10 à flot + 30 à sec		
L'Ayrolle (Gruissan)	25 à flot + 5 à sec		
Gruissan (Gruissan)	1 330 à flot + 350 à sec (+ projet de 350 places en bassin, et de nouvelles places à sec)	2 travel lift 12t et 45t cale de mise à l'eau, 13 ships, zone technique et commerciale, Accastillage, vente, location	Port propre Pavillon bleu Yacht club de Gruissan Merry Fischer Club, Thon Club Gruissan, Ecole française de voile Port exemplaire de France 2015
Port Barberousse (Gruissan)	318 à flot	Élévateur 6t, roulev 12t, grue 3t	Port propre Cercle nautique Barberousse
Peyriac-de-Mer (Peyriac-de-Mer)	30 à flot + 12 à sec		
Port-la-Nouvelle	130 à flot	Grue mobile 5t au chantier naval, grue fixe 32t, élévateur 10t, ship, carburant	Port propre Club de voile
Port Leucate	1 150 à flot	3 travel lift 6t, 12t, 45t, 1 grue 8 ships, 2 cales de halage, plan incliné, carburant	Port propre Pavillon bleu Yachting club Port Leucate Fish club

Des ports de plaisance conciliant usages et éco-responsabilité

La nécessaire protection de l'environnement et du littoral et la pénurie d'espaces aménageables appellent à des projets innovants dans une logique de développement durable, mêlant optimisation de l'existant, développement d'équipements à terre ports à sec et parc à bateaux, et création de nouveaux sites d'accueil.

Les ports de Gruissan, de Port Leucate et de Narbonne Plage détiennent le label Pavillon bleu, valorisant les ports de plaisance inscrits dans une politique de développement touristique durable.

99 ports de plaisance détiennent aujourd'hui le label en France Métropolitaine.

Par ailleurs, en 2015, Gruissan a été distingué comme « port exemplaire de France ». Le port propose un projet de renforcement de sa capacité d'accueil avec la création de 350 places dans un nouveaux bassin, le réaménagement d'une friche industrielle pour des places à sec, l'offre touristique de produits et mobilité douce et une prise en compte environnementale en s'inscrivant dans le projet RESPIRE (oeuvrant pour la protection des jeunes poissons).

Ce projet a donc été considéré comme exemplaire en matière de pratiques éco-responsables, de développement durable et d'intégration territoriale. Il comprend par ailleurs une zone garantissant la récupération, le stockage et le réemploi des eaux usées.

Vent et glisse : une filière clé pour le territoire

Une filière glisse se constitue depuis quelques années sur le territoire, en particulier à Leucate. La filière glisse renvoie aux diverses activités maritimes en lien avec le vent et l'eau (mer et étangs) : kitesurf, voile, etc... Bénéficiant de 300 jours de vent par an et de plusieurs spots aménagés et autorisant la pratique, le territoire a vite gagné une réputation mondiale. Cela a amené à l'organisation de plusieurs événements d'envergure internationale : le mondial du vent à Leucate, la coupe du monde de Kite Junior à St Pierre ou le Défi Wind à Gruissan, et dans une moindre mesure les Assises de la glisse et du vent.

Les chiffres clés de la filière glisse sur le territoire du Grand Narbonne :

- Près de 60 entreprises (hors restauration/hébergement), dont la moitié sont des écoles
- 15 millions d'euros par an (direct) : 5% des entreprises ont un chiffre d'affaire supérieur à 1 million d'euros par an, tandis que 50% des chiffres d'affaires sont inférieurs à 100 000 €
- 250 à 300 emplois équivalents temps plein directs



Autour de la zone artisanale de Leucate se dessine un regroupement de plusieurs acteurs de la filière glisse pour faire face à la demande grandissante, avec notamment des entreprises de fabrication de matériel (planches de très bonne qualité exportées dans le monde).

Le profil type des quelques 10 000 pratiquants réguliers sur le territoire est celui d'un homme entre 30 et 40 ans, de catégorie socio-professionnelle supérieure.

Un Plan Glisse 2017-2020 (un investissement de 700 000€ sur 3 ans) comprend plusieurs projets :

- Création de Beach Park à Saint Pierre la mer, à Gruissan et à Leucate
- Réhabilitation de la base nautique de Port Mahon
- Stade de vitesse de La Palme - le Salin
- Aménagements du pôle d'excellence de kite surf à Leucate
- Aménagements et création de services pour l'accès aux spots par les plages
- Outils de mutualisation de moyens de production pour les fabricants à Leucate
- Signalétique glisse (informations, sécurité...) sur le territoire

Dans cette optique deux projets du territoire ont également vocation à conforter la filière glisse : l'agrandissement / requalification de la zone artisanale de Leucate et le projet de FabLab en lien avec les activités de glisse.

La production de sel

La production de sel avait peu à peu disparue sur le territoire en raison d'un manque de rendement, mais celle-ci a été relancée depuis quelques années, permettant la création de plusieurs emplois et la valorisation du site par le tourisme.

Les deux sites de production de sel sont :

- Le Salin de la Palme (entre l'étang et la mer), site de 400 ha. La production de sel a repris en 2014. Cela a notamment permis un regain environnemental et participe à l'équilibre de la biodiversité de la lagune.
- Le Salin de Gruissan⁶ : salin sur l'île Saint-Martin, site sur lequel il y a de la culture de sel mais aussi de l'élevage d'huitres. Le salin s'inscrit également dans une démarche de valorisation du patrimoine, par le biais d'un écomusée du sel et de parcours de visite (15 000 personnes visitent le site par an).
En 2017, 15 000 tonnes doivent être ramassées, un peu moins qu'en 2016 (en raison d'un climat plus doux, on a moins besoin de sel)
Les usages sont différents mais principalement pour le salage des routes. La fleur de sel est récoltée à la main.

Salins de Gruissan (gauche) et La Palme (droite)
(Source : escapadesenpaysnarbonnais.com : lapalme-tourisme.com)



⁶ Source : Sid Mokhtari, « Le maître du sel a fait revivre les salins de l'Aude », Midi Libre, 6 juillet 2014
France 3 Régions « Aude : au Salin de Gruissan, on s'active pour ramasser le sel », 22 août 2017,

Les activités touristiques

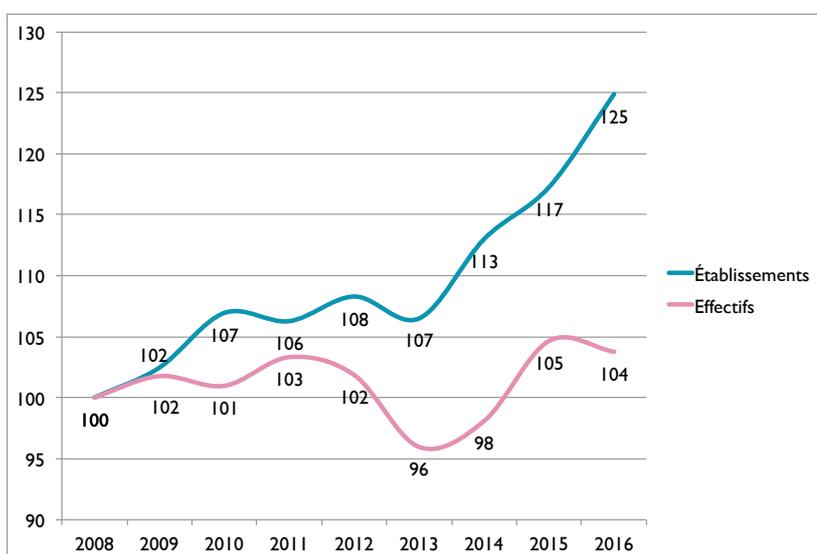
Le tourisme, domaine porteur pour l'économie de la Narbonnaise, s'affirmant depuis 2008

15% des établissements du Grand Narbonne exercent des activités liées au tourisme, cela représente un peu moins de 10% des effectifs totaux.

Depuis 2008, le tourisme est un des moteurs de la croissance de la Narbonnaise et il connaît d'ailleurs une évolution plus favorable que l'économie dans son ensemble. Cependant, on constate que ce sont surtout les établissements qui sont en croissance, alors que les effectifs augmentent légèrement et connaissent même une baisse sur la dernière période (2015-2016) : un signal faible ou une tendance à confirmer ?

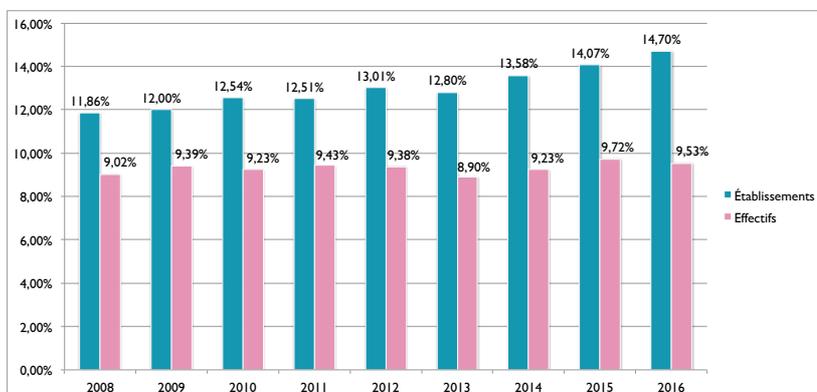
Evolution des établissements et des effectifs des activités touristiques du Grand Narbonne depuis 2008

(Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)



Part des effectifs et des établissements de tourisme dans l'activité totale et évolution depuis 2008

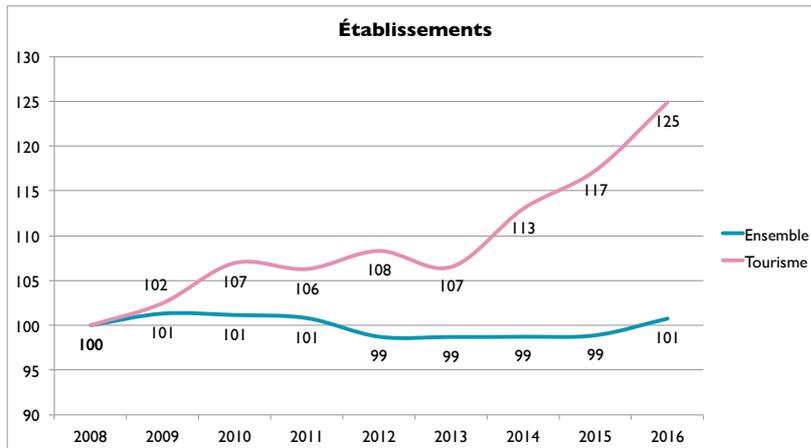
(Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)



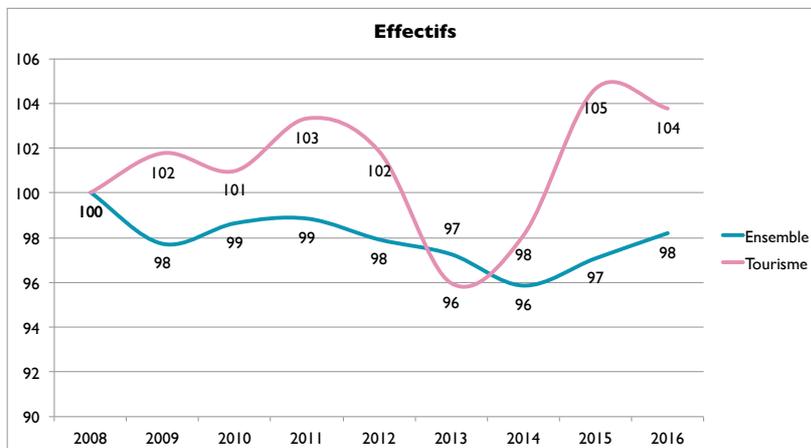
Methodologie

Les activités retenues dans le tourisme sont les suivantes : transports urbains et suburbains de voyageurs, transports de voyageurs par taxis, transports routiers réguliers de voyageurs, autres transports routiers de voyageurs, hôtels et hébergement similaire, hébergement touristique et autre hébergement de courte durée, terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs, restauration traditionnelle, cafétérias et autres libres-services, restauration de type rapide, débits de boissons, projection de films cinématographiques, activités de agences de voyage, activités des voyagistes, autres services de réservation et activités connexes, organisation de foires, salons professionnels et congrès, gestion de salles de spectacles, gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires, gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles, organisation de jeux de hasard et d'argent, activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes, autres activités récréatives et de loisirs, entretien corporel.

Les activités avec le plus d'effectifs sont celles de la restauration, de l'hébergement, des transports et de l'organisation de jeux de hasard et d'argent (casinos de Gruissan et Port Leucate).



Evolution des établissements (base 100) du tourisme et au total depuis 2008
 (Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)



Evolution des effectifs (base 100) du tourisme et au total depuis 2008
 (Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)

Le nombre de nuitées est estimé à 10 millions par an.

La filière santé et bien-être

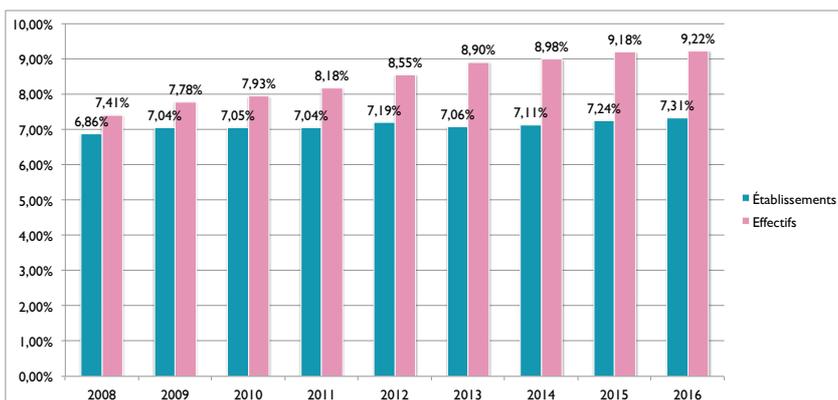
Le secteur de la santé et bien-être représente presque 10% des effectifs salariés en 2016

Le secteur de la santé et du bien-être se compose de 2 264 effectifs salariés en 2016. La part des établissements et des effectifs est en nette progression depuis 2008, même si cela est plus marqué pour les établissements que le nombre d'effectifs.

Evolution des établissements et des effectifs du secteur de la santé du Grand Narbonne depuis 2008
 (Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)



Part des effectifs et des établissements de la santé dans l'activité totale & évolution depuis 2008
 (Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)

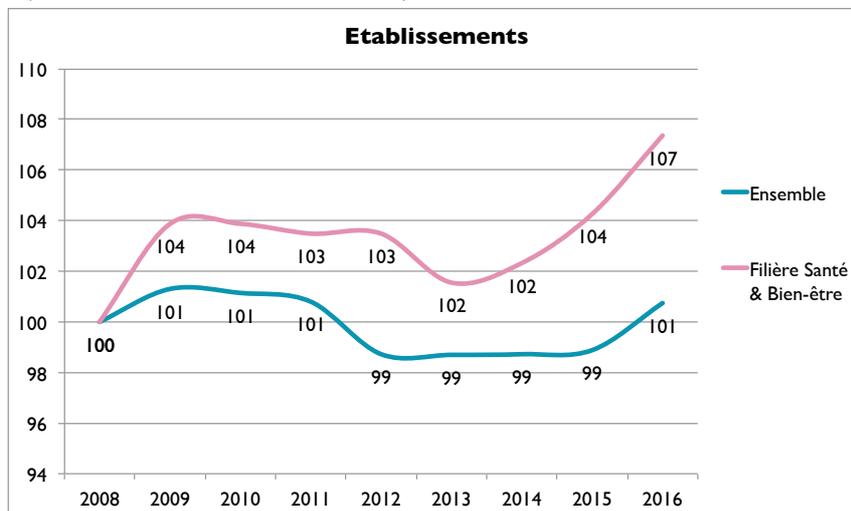


Méthodologie

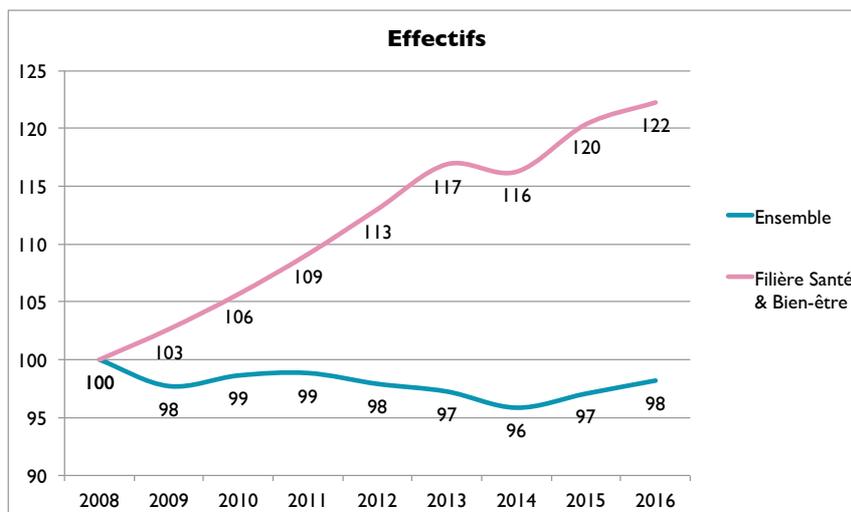
Les activités retenues dans le tourisme sont les suivantes : fabrication de savons, détergents et produits d'entretien ; fabrication de parfums et produits pour la toilette ; fabrications d'huiles essentielles ; fabrication de produits pharmaceutiques de base ; fabrication de préparations pharmaceutiques ; fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques ; fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire ; fabrication de lunettes ; commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté ; commerce de gros de produits pharmaceutiques ; commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé ; commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé ; commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé ; commerce de détail d'optique ; recherche-développement en biotechnologie ; recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles ; administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux autres que sécurité sociale ; activités hospitalières ; activités de médecins généralistes ; activités de radiodiagnostic et de radiothérapie ; activités chirurgicales ; autres activités de médecins spécialistes ; pratique dentaire ; ambulances ; laboratoires d'analyses médicales ; centres de collecte et banques d'organes ; activités des infirmiers et des sages-femmes ; activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues ; activités de santé humaine non classées ailleurs ; hébergement médicalisé pour personnes âgées ; hébergement médicalisé pour enfants handicapés ; hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé ; soins de beauté ; entretien corporel.

Les activités qui comprennent le plus d'effectifs sont les activités hospitalières (s'expliquant par la présence d'un hôpital et d'une polyclinique), les hébergements médicalisés pour personnes âgées, ensuite les activités de commerce de produits pharmaceutiques et les médecins spécialistes.

Evolution des établissements (base 100) de la santé et au total depuis 2008
 (Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)



Evolution des effectifs (base 100) de la santé et au total depuis 2008
 (Source : ACOSS 2016 ; traitement : EAU)



La volonté affichée par le Grand Narbonne dans son projet de territoire 2030 est de conforter cette filière. La zone d'activité de Montredon-des-Corbières a ainsi vocation à devenir un pôle Santé rayonnant sur le territoire grâce à l'implantation d'une nouvelle clinique, un secteur paramédical et des structures en lien avec le bien-être.

D'autres activités de bien-être, tel que l'espace balnéoludique à Gruissan, s'inscrivent dans la construction de cette filière et représentent un potentiel de développement.

5. LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Chiffres clés

Source : Grand Narbonne

- 50 zones d'activités sont recensées sur le territoire du Grand Narbonne.
- Le Grand Narbonne possède la gestion de 30 d'entre-elles.
- Au total : 906 ha environ dédiées aux activités économiques
- 511 ha en projet / cours d'étude (y compris PRAE : 292 ha)

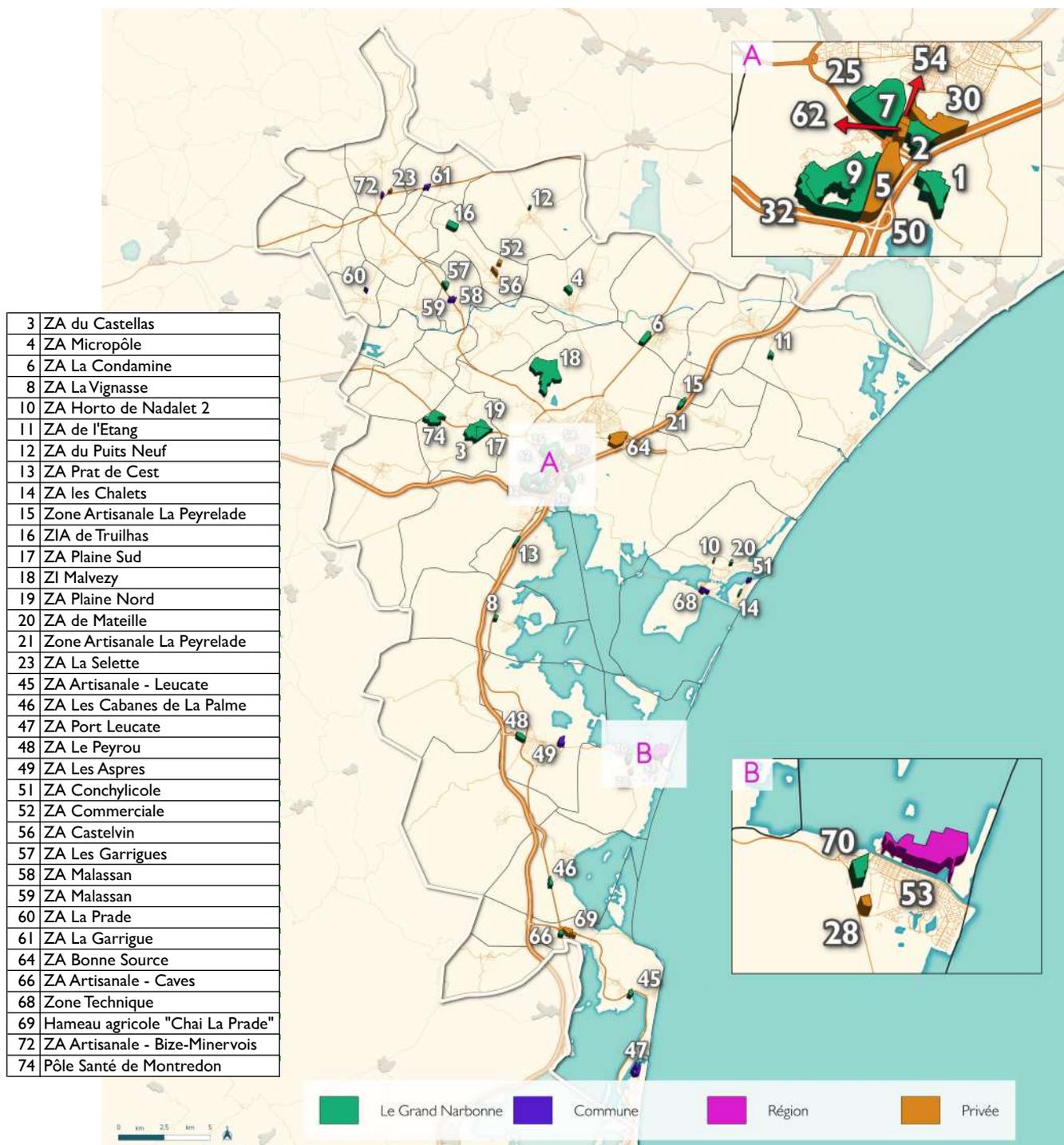
Aujourd'hui, toutes les ZAE « existantes » sont entièrement occupées ou bien en cours de commercialisation. Il existe donc un réel enjeu à ouvrir de nouvelles disponibilités foncières économiques pour le territoire, d'où l'importance des zones en projets ou en cours d'études. Cependant, il est important de souligner que l'emploi dans les ZAE ne représente qu'une faible partie de l'emploi total (- de 20%) et qu'il existe d'autres opportunités pour le développement économique du territoire.

Des enjeux de requalification :

En raison de l'ancienneté de certaines zones d'activités, des besoins de requalification se font ressentir, notamment de la voirie. Ainsi, le Grand Narbonne a investi à hauteur de 450 000€ pour des travaux de réhabilitation de voirie pour les zones de Caves (zone artisanale), Leucate (zone artisanale), Port-la-Nouvelle (ZA le Canalet), Sigean (ZA Le Peyrou), Vinassan (ZA La Peyrelade), Fleury-d'Aude (ZA de l'Étang).

De même, la Communauté d'Agglomération a assuré des investissements pour la réhabilitation de la zone de Plaisance-Narbonne en 2014 (reprise des voiries, des éclairages et de la signalisation), de Montredon-La Plaine en 2017... (source : le mag' Grand Narbonne Janvier-février-mars 2018).

Les ZAE existantes du SCoT de la Narbonnaise et compétence
(Source : Grand Narbonne 2018 ; traitement : EAU)



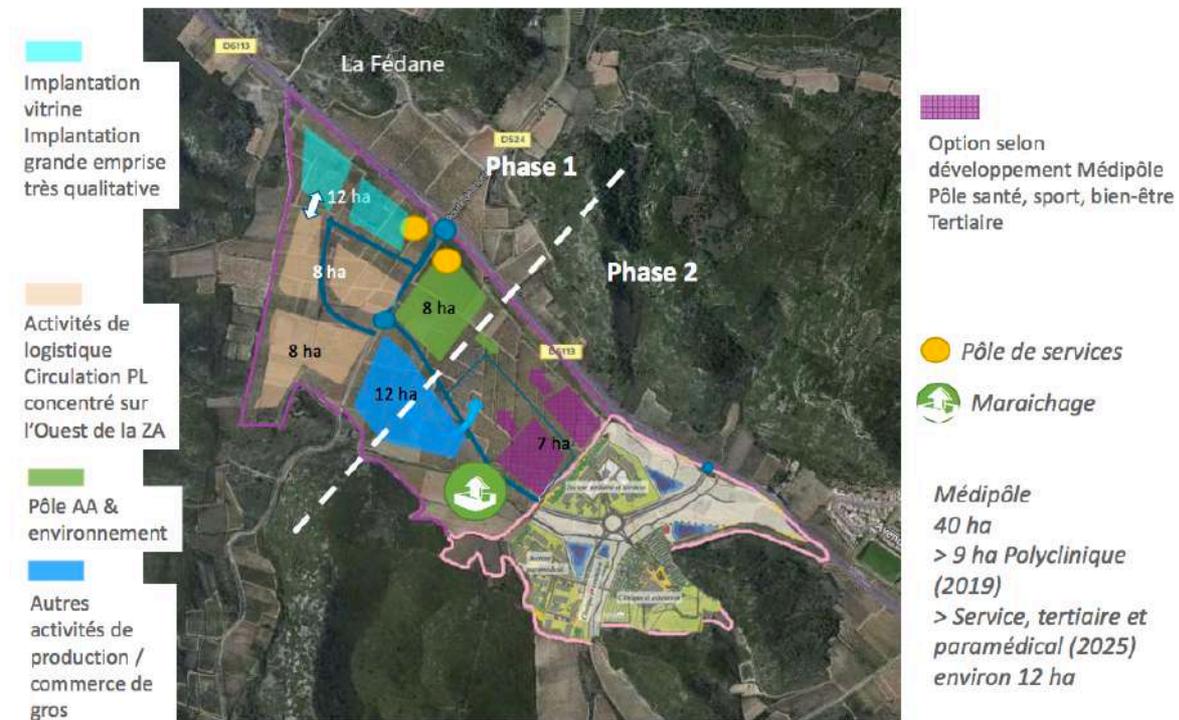
GOUVERNANCE ET PROJETS

Zone de Montredon-des-Corbières : Pôle Santé

Ce projet est porté par le GN dans le cadre du développement d'une filière santé et bien-être. La procédure de ZAC a été lancée le 30 mars 2017. Un pôle santé (40 ha) est en construction, à la limite de Néviau, à Montredon-des-Corbières : il comprendra notamment une polyclinique (4 ha) mais aussi, à terme, des structures du secteur paramédical et en lien avec le bien-être.

Le reste du projet, sur la commune de Néviau, couvre 75 hectares et sera dédié à des activités mixtes (logistique, artisanat, commerce).

Scénario programmatique sur la ZA de Néviau / Montredon-des-Corbières
 (Source : Synthèse des études de marché et d'opportunité pour les ZA de Néviau, Sémaphores, 2017)



Le Grand Port de Port-la-Nouvelle

Le projet d'extension du port concerne à la fois une extension en mer et à terre. Cette extension en terre se compose de la plateforme Nord (environ 20ha) et de la plateforme logistique (80 ha). La partie maritime à vocation à agrandir la capacité d'accueil du port.



La plateforme logistique répond à un besoin immédiat face au manque d'espace sur la zone portuaire actuelle (en raison notamment du PPRT) et aussi pour répondre aux besoins d'un projet de raccordement ferroviaire. La plateforme Nord quant à elle répond à l'accueil du nouvel avant port.

La plateforme logistique a vocation à accueillir des activités industrielles nécessitant la proximité d'un port, des activités logistiques en lien avec les trois modes de transport mer-fer-route, et des activités de services liées aux activités portuaires. C'est sur cette plateforme que le raccordement ferroviaire est envisagé.

De plus, le projet du port prend en compte et s'adapte à l'arrivée de l'éolien flottant.



Esquisse du parc logistique portuaire avec :
 > En bleu, le faisceau ferroviaire envisagé
 > En jaune, les espaces constructibles
 > En vert, les espaces hydrauliques et paysagers.

Eolien offshore

En lien avec la volonté du Grand Narbonne de répondre aux objectifs nationaux de 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, le territoire porte un projet d'éolien offshore. Ce projet, prévu à 15km au large de Gruissan, Leucate et Port-la-Nouvelle, comprend une première phase d'expérimentation pour l'installation de trois à six éoliennes de 5 Mégawatts. L'objectif ensuite est de développer une chaîne industrielle et logistique et d'optimiser la production d'électricité. Une deuxième phase, à horizon 2025, aura vocation à implanter une ferme commerciale de 500 Mégawatts.

Aéroport de Carcassonne Pays Cathare – Sud de France

Le Grand Narbonne co-finance le programme d'investissement pour la modernisation de l'aéroport de Carcassonne. Ce programme a pour projet de mettre aux normes et moderniser l'aéroport pour permettre un trafic plus important. L'apport du Grand Narbonne concerne également le plan marketing de l'aéroport de Carcassonne.

Le projet Grand Narbonne 2030

L'agglomération porte un projet de développement du territoire à horizon 2030, travail mené de concert par les élus communautaires, les membres du CODEV (commun au PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et au Grand Narbonne) et en concertation avec les citoyens. Ce projet souhaite orienter le développement du territoire vers une croissance verte, prenant appui sur les ressources et les atouts du territoire et renforçant son attractivité.

Les 5 orientations du projet de territoire sont :

- L'agglomération, territoire de croissance verte, de transition environnementale et énergétique. Cette orientation s'appuie sur la labellisation du territoire comme Territoire à énergie positive pour la croissance verte mais aussi sur le Plan Climat de la Narbonnaise, élaboré en partenariat avec le PNR. Cette croissance verte doit s'appuyer sur le développement de l'éolien et de l'énergie solaire mais aussi sur la valorisation des déchets, grâce notamment à l'Ecopôle qui permet des partenariats entre instituts de recherche et industrie du traitement et de la valorisation des déchets. Enfin, le territoire porte également une ambition d'adaptation au changement climatique et d'une meilleure gestion de l'eau.
Afin d'accueillir sur son territoire des entreprises en cohérence avec ces ambitions, le Parc Méditerranéen de l'Innovation a vocation à faciliter l'implantation et mettre en réseau les acteurs de l'enseignement, de la recherche et de l'accompagnement des entreprises.
- L'agglomération, territoire de convergence des mobilités : un pilier prenant appui sur deux projets phares, celui du port de Port-la-Nouvelle et celui de la gare nouvelle à Montredon-des-Corbières
- L'agglomération, territoire d'innovation économique et d'emplois : cette orientation définit les filières d'excellence du territoire, à savoir la filière « glisse et vent » ; « santé et bien-être » ; « vigne et vin » ; « patrimoine culturel et naturel ». Ces filières ont vocation à impulser une dynamique innovante au territoire, et pour cela elles peuvent s'appuyer sur un réseau entre :
 - L'enseignement supérieur (antenne de l'Université de Perpignan Via Domitia)
 - La recherche, avec le Laboratoire des Biotechnologies de l'Environnement de l'INRA
 - L'entrepreneuriat
- L'agglomération, territoire d'une nouvelle offre touristique : cette orientation se concrétise par le pilotage du Plan littoral 2I avec la région ; le renforcement de l'écomobilité et l'affirmation de 6 leviers touristiques (oenotourisme et gastronomie, écotourisme, savoir-faire, culture et patrimoine, croissance et tourisme bleue, activités de nature)
- L'agglomération, territoire d'accueil et de culture : l'accueil notamment grâce à la création de la maison du travail saisonniers, et de culture comme en témoigne la création du MuRéNa finalement nommé NarboVia.

Grand Narbonne Agriculture

Un territoire d'avenir pour l'agriculture, multipliant les démarches pour sa résilience

L'agglomération du Grand Narbonne souhaite renforcer son action en faveur du développement durable de l'agriculture, des productions mais également son inscription dans le paysage et l'identité narbonnaise. A cette fin, un programme stratégique de développement agricole durable « Grand Narbonne Agriculture » a été élaboré, dont les principaux enjeux sont :

- 1/ Comment installer, transmettre et redévelopper l'agriculture dans un environnement foncier extrêmement contraint ?

Les contraintes sont liées à la pression urbaine certes mais aussi tout ce qui est en lien avec la loi littoral, les protections environnementales, etc... Mais le territoire constate aussi une disparition de son bâti agricole en raison de la transformation du bâti pour d'autres vocations et face à la difficulté de construire du nouveau bâti agricole. Il y a beaucoup de porteurs de projets souhaitant s'installer, mais peu arrivent à concrétiser cela. Ainsi entre 2013 et 2015 le territoire recense 131 intentions d'installations (dans le cadre d'un parcours aidé) pour seulement 19 réalisés. En dehors des dispositifs classiques d'aides des initiatives locales se sont mises en places portées par les coopératives ou les communes (mise à disposition de foncier ou bâtiments).

- 2/ Comment relever le défi environnemental et climatique dans un territoire particulièrement vulnérable ?

Il faut mettre en place des démarches environnementales sur le territoire, en raison de son patrimoine, de sa valeur mais aussi des problématiques de qualité d'eau et de déficit hydrique.

- 3/ Comment saisir les opportunités de consommation locales et créer de nouveaux liens agriculteurs/habitants-touristes ?

L'aspiration des habitants pour consommer local n'est pas encore satisfaite malgré le développement de la commercialisation en circuits courts et la diversification progressive de l'activité et le potentiel pour les touristes (demande pour visiter les fermes, oenotourisme) n'est pas pris en compte. Il y a un enjeu de recréer des liens face à un monde agricole qui s'isole, fait face à des conflits d'usages. Le problème est que la production est insuffisante aujourd'hui et pas assez diversifiée pour répondre aux attentes dans des circuits courts. De plus, certaines filières (notamment la vigne mais aussi d'autres productions) sont tournées vers l'exportation en grande partie donc identifie les circuits-courts uniquement comme des compléments de marché (donc les quantités de productions sont faibles).

Les circuits courts sur le territoire sont en plein développement avec de la vente directe, des ventes en livraison/paniers (Ruche qui dit oui ; AMAP), des magasins de producteurs (notamment de coopératives ou de regroupements d'agriculteurs). La production concerne aussi l'alimentation locale puisque des initiatives se développent pour introduire des productions locales en restauration collective et auprès des enfants (à l'image de la démarche « Un fruit pour la récré »).

La stratégie s'articule autour de 4 grandes orientations, elles-mêmes détaillées en 8 axes opérationnels :

- Des espaces agricoles vivants pour maintenir un tissu économique dynamique et un cadre de vie préservé

- Axe 1 : Installation et formation
- Axe 2 : Foncier et aménagement du territoire
- Une agriculture engagée dans la croissance verte pour répondre aux enjeux environnementaux et climatiques du territoire
 - Axe 3 : Qualité de l'eau et agro-écologie
 - Axe 4 : Economie d'eau et irrigation
 - Axe 5 : Transition énergétique
- Une agriculture ouverte sur les habitants et les touristes pour créer de la valeur ajoutée, de la cohésion sociale et participer au bien-être sur le territoire
 - Axe 6 : Circuits de proximité et alimentation
 - Axe 7 : Agritourisme et valorisation des productions locales
- Une agriculture innovante et participative favorisant les dynamiques collectives et transversales
 - Axe 8 : Innovation, transversalité et démarches collectives

Plan d'actions du Grand Narbonne Agriculture

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Axes / Fiches actions	Type	Calendrier			
				2017	2018	2019	2020
n°1 : Des espaces agricoles vivants pour maintenir un tissu économique dynamique et	<ul style="list-style-type: none"> • Stopper l'érosion du nombre d'agriculteurs et de la surface agricole utilisée • Réunir les conditions favorables à l'installation et à la transmission en tenant compte de la diversité des profils et des projets des candidats • Favoriser l'accès au foncier et au bâti pour les 	AXE 1 : INSTALLATION ET FORMATION FA 1.1 : Création d'un espace test agricole	Action prolongée	X	X	X	X
		FA 1.2 : Mise en place d'un réseau Installation Transmission sur le Grand Narbonne	Action nouvelle	X	X	X	X
		FA 1.3 : Portage foncier pour les candidats à l'installation	Action nouvelle			X	X
		FA 1.4 : Dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti pour les bénéficiaires de la DJA	Action nouvelle		X	X	X



Envoyé en préfecture le 21/01/2020

Reçu en préfecture le 21/01/2020

Affiché le 21/01/2020



ID : 011-241100593-20200116-C2020_26-AR

Stratégie Régionale pour l'Emploi et la Croissance

Cette stratégie vient englober le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) ; le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle ; le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La SREC se base sur 5 grands enjeux :

Relever le défi de l'emploi dans la région la plus attractive de France

Déployer l'innovation sous toutes ses formes et la performance économique dans tous les territoires

Apporter aux jeunes, aux salariés, aux entreprises et aux demandeurs d'emploi les compétences adaptées à une société et une économie en mouvement

Préparer les emplois du futur dans une région ouverte sur le monde

Installer une gouvernance partagée et une culture de l'évaluation.

Le SRDEII prends appui sur ces enjeux pour les orientations qu'il définit en matière de développement économique, de soutien aux entreprises, aux filières et aux territoires :

- **Soutenir l'investissement et l'emploi**
 - Priorité 1 : Ingénierie Financière : de l'identification du besoin à la demande de financement
 - Priorité 2 : Croissance Entreprise : de la TPE à la PME, de la PME à l'ETI
 - Priorité 3 : Transmission / Reprise d'Entreprise : d'une cession anticipée à une reprise réussie
 - Priorité 4 : Artisanat et Commerce
 - Priorité 5 : Développement et Filières
 - Priorité 6 : Prévention et traitement des difficultés
 - Priorité 7 : AGRI 2 : De la terre au produit
 - Priorité 8 : Du produit au consommateur
- **Innover dans tous les territoires**
 - Priorité 1 : Innovation : de l'idée au projet, du projet au marché
 - Priorité 2 : Plan Littoral 2I
 - Priorité 3 : Développement des Territoires
 - Priorité AGRI 4 : De la terre au territoire
- **Créer les activités de demain et les développer à l'échelle mondiale**
 - Priorité 1 : Start-up
 - Priorité 2 : Création d'entreprise : de l'entrepreneur à l'entreprise
 - Priorité 3 : ESS : l'efficacité économique au service de l'utilité sociale
 - Priorité 4 : Transition numérique
 - Priorité 5 : Transition écologique et énergétique dans l'entreprise
 - Priorité 6 : Export - Attractivité
 - Priorité 7 : AGRI 1 : le renouvellement des agriculteurs en Occitanie
- **Piloter en partenariat, évaluer, simplifier**
 - Priorité : Gouvernance : Fédérer les dynamiques dans un partenariat renouvelé

Contrat de Plan Etat Région Languedoc-Roussillon 2015-2020

L'Etat et la Région ont défini une stratégie de développement qui prend appui sur huit grands axes thématiques : la mobilité multimodale ; l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; la transition écologique et énergétique ; le numérique ; l'innovation, les filières d'avenir, l'usine du futur ; l'emploi, la culture et un volet territorial lui-même composé de sous-volets.

Le territoire est particulièrement visé par les projets suivants :

- La ligne grande vitesse entre Montpellier-Perpignan, Narbonne-Toulouse
- La création d'espaces ferroviaires portuaires à Sète et Port-la-Nouvelle
- Soutien à l'offre de recherche d'innovation et de formation au service de la filière Vigne et Vin en Languedoc Roussillon
- La santé est mentionnée dans les filières d'avenir, en cohérence avec le projet Grand Narbonne 2030
- Volet culture et patrimoine : MuRéNa
- Volet politique de la ville, concernant Narbonne

Plan littoral 21 Méditerranée

Ce plan littoral a pour ambition de construire l'avenir maritime de la Région, en conciliant dynamisme économique et préservation de l'environnement. Il traitera ainsi de la question du tourisme et de la requalification des stations balnéaires développées par la mission Racine ; mais aussi des choix de développement à effectuer à l'avenir pour concilier changement climatique, croissance démographique et économique.

Il s'accompagnera d'un appel à projets à destination des collectivités, entreprises et associations du territoire souhaitant œuvrer pour l'économie littorale et maritime.

Les schémas départementaux

Le département de l'Aude s'engage à plusieurs niveaux pour le développement de son territoire :

- **Schéma départemental du tourisme** (2015-2020) : celui-ci a vocation à renforcer la notoriété et l'image du territoire ; consolider les démarches de qualité ; moderniser et innover pour mieux diffuser les flux touristiques ; mutualiser les moyens et compétences.
- **Schéma départemental d'aménagement et de développement durable du territoire** (2030) : à ce titre le 2^{ème} axe du schéma traite du développement économique du territoire et du renforcement des atouts audois (agriculture, tourisme, PME et ESS) :
 11. Accompagner les mutations de l'agriculture et plus particulièrement de la viticulture
 12. Valoriser les complémentarités des ressources touristiques
 13. Valoriser les filières économiques de proximité
 14. Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire
 - Inscrire l'Aude dans les dynamiques régionale, nationale et européenne de développement
 15. Renforcer le rayonnement du port multi activités de Port la Nouvelle et de l'aéroport de Carcassonne Sud de France

16. Définir et mettre en oeuvre une stratégie partagée de développement économique
- Participe aux financements des projets structurants de Port-la-Nouvelle, de la ligne grande vitesse et du déploiement du numérique

Démarches partenariales

Le Grand Narbonne est engagé dans plusieurs démarches partenariales avec les territoires voisins, notamment par le biais de l'Association Cœur de Languedoc pour une approche territoriale intégrée avec les EPCI Béziers Méditerranée, Agde, La Domitienne, Lézignan-Corbières, notamment concernant l'oeno-tourisme, portant des actions de promotion du territoire à Toulouse.

De plus, dans le cadre du programme LEADER, le Grand Narbonne (à l'exception de la ville de Narbonne) est associée aux EPCI de Lézignan-Corbières, La Domitienne, Corbières Salanque Méditerranée et une partie de l'agglomération de Carcassonne. Pour le programme FEAMP, le Grand Narbonne est également associé à La Domitienne.

Les pôles de compétitivité

Le Grand Narbonne est partenaire avec deux pôles de compétitivité :

- **Le pôle Agri Sud-Ouest Innovation** : ce pôle contribue à des projets répondant à 3 axes prioritaires : le développement de l'agro-raffinerie et la valorisation de l'ensemble de la production agricole ; l'amélioration de l'efficacité des systèmes de production ; l'optimisation des intrants de production pour une agriculture plus propre et productive
- **Le pôle DERBI** qui réunit en région Occitanie-Pyrénées Méditerranée, les entreprises, laboratoires, universités, centres de formation, fédérations professionnelles, organismes financiers et collectivités territoriales impliqués dans le développement de la filière des énergies renouvelables. Il a pour mission de développer, au niveau régional, national et international, l'innovation, la recherche, la formation, le transfert de technologie, le développement et la création d'entreprises dans le domaine des énergies renouvelables appliquées au bâtiment et à l'industrie.

Le schéma de développement des sports de nature, 2011, Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Le Parc Naturel Régional, couvrant certaines communes du SCoT, a élaboré en 2011 (révision prévue en 2018), un schéma pour un développement raisonné des sports et loisirs de pleine nature. Le document recense les usages et pratiques ainsi que les espaces, sites et itinéraires dédiés aux différentes activités sportives et de loisirs de nature. L'objectif est de proposer une vision globale du territoire du Parc ainsi que différentes modalités d'organisation de la cohabitation des usagers et de la préservation de la nature. Enfin, il s'agit d'un cadre d'appui à l'émergence de projets et d'aide à la décision pour les gestionnaires.

SYNTHÈSE

Atouts

- Une croissance économique continue depuis 1975, même dans la période post-crise de 2008, témoignant d'une certaine résilience du territoire due à son économie diversifiée.
- Un bassin d'emploi narbonnais influent dans l'arc méditerranéen du Languedoc-Roussillon, dépassant les frontières du SCoT et englobant Lézignan-Corbières.
- Une position dans les flux bénéfique au territoire, comme le prouve la présence d'entreprises privées au rayonnement régional et national
- Un taux de concentration de l'emploi de 102 au sein du Grand Narbonne, témoignant de sa capacité à proposer des emplois pour ses actifs et de son rôle polarisant, en particulier envers les communes rurales de l'Aude et de l'Hérault.
- Une hausse (timide) des fonctions métropolitaines
- Une dynamique entrepreneuriale soutenue et accompagnée par un panel d'outils à disposition des nouvelles entreprises mais aussi de celles déjà implantées sur le territoire (pépinières d'entreprises...)
- Un port à Port-la-Nouvelle présent dans le paysage économique méditerranéen, et un projet d'envergure pour développer ses activités
- Une filière pêche et conchyliculture qui s'inscrit dans le réseau plus large du Languedoc Roussillon.
- Une frange littorale du territoire reconnue pour ses activités de glisse
- Une valorisation économique et touristique des salins récemment relancée
- Une filière santé / bien être qui se développe sur le territoire, à même de répondre aux besoins d'une population vieillissante
- Une filière agricole, et notamment viticole, porteuse et structurante pour l'économie et l'identité du territoire, qui bénéficie d'un accompagnement à l'échelle du Grand Narbonne
- Une diversification agricole à l'œuvre vers des produits alimentaire d'excellence (olive, safran, truffes...) et de qualité (essor des appellations et démarches environnementales, dont le bio)
- Un territoire qui peut compter sur ses ressources naturelles pour engranger une dynamique économique : la mer, le vent, son patrimoine naturel et bâti, le soleil...
- Une desserte en téléphonie et en haut débit très satisfaisante, fondamental pour être attractif aux yeux des entreprises et des actifs, en particulier dans un contexte d'évolutions rapides des modes de travail.

Faiblesses

- Un fort différentiel entre taux d'activité et taux d'emploi, qui peut découler d'un déséquilibre entre offre et demande d'emploi, mais aussi d'un important travail au noir et / ou du décrochage social d'une partie de la population.
- Un taux de chômage élevé, très localisé, et supérieur aux moyennes départementale et régionale, signal faible pour l'image du territoire.
- Une population active peu qualifiée et une part importante d'emplois atypiques (saisonniers, courte durée...)
- Un manque de spécialisation économique qui empêche le territoire d'être identifié, lisible, et donc attractif pour certains secteurs économiques.
- Une filière viticole en perpétuelle mutation, porteuse pour le territoire, mais fragile : influence des marchés mondiaux, salinisation des terres, difficiles reprises des exploitations dans un contexte de vieillissements des exploitants, nécessaire irrigation en période estivale dans un contexte de changement climatique et d'augmentation de la demande en eau, attentes environnementales de plus en plus fortes...
- Une augmentation des friches agricoles, pouvant porter préjudice notamment à la qualité paysagère du territoire, et donc à la qualité de son cadre de vie, mais aussi dans le cadre de la gestion des risques incendies
- Une nécessaire requalification des ports de plaisance, pour des infrastructures modernisées et adaptées, ainsi qu'une meilleure intégration paysagère, pour en faire de réels leviers d'attractivité touristique,
- Une saturation des zones d'activités économiques existantes, dans un contexte de rareté foncière, et de forts enjeux de requalification (circulations, intégration paysagère...) dans la poursuite des actions engagées.

Défis

- La concentration de l'emploi au sein de la commune de Narbonne appelle un enjeu de diffusion du développement économique sur l'ensemble du territoire.
- Le dynamisme économique a eu tendance sur la dernière période à se reporter sur les communes rétro littorales : quel nouvel équilibre économique ? Quelle gestion des flux en lien avec ces nouvelles dynamiques ?
- Les nouveaux projets de développement économique doivent se penser de concert avec les flux qu'ils engendreront, afin de pouvoir prévoir les mobilités à développer : quelle base arrière pour le grand port de Port-la-Nouvelle ? Quel accès pour la future zone économique de Névia / Montredon ?
- De même, les activités économiques et notamment touristiques doivent se faire au regard du contexte environnemental et paysager du Grand Narbonne. Il s'agit notamment de mettre en relief le fort potentiel écotouristique du territoire.
- Le Grand Narbonne doit conforter son rôle polarisant, son taux de concentration de l'emploi ayant stagné sur la dernière période, notamment en proposant une offre d'emploi diversifiée, correspondant aux besoins des actifs du territoire et au-delà.
- Le territoire rencontre un enjeu d'intégration d'une partie de la population, aujourd'hui en décrochage social : quel accompagnement de ces personnes ?
- Le territoire du Grand Narbonne présente une économie diversifiée, qui lui permet d'être résilient. Il s'agit aujourd'hui de se spécialiser économiquement pour gagner en notoriété et ainsi être à même de produire de la valeur ajoutée sur le territoire, en structurant et pérennisant des filières d'excellence. La stratégie du Grand Narbonne 2030 va dans ce sens, en identifiant les filières fortes existantes ou en devenir sur le territoire.
- La filière viti-vinicole cherche à s'orienter vers l'œno-tourisme. Cette stratégie peut constituer un puissant levier économique concourant à la fois à une attractivité touristique et à conforter les activités productives du territoire.
- Il s'agit également de faire connaître les agricultures du territoire au delà de la seule filière viti-vinicole. Le Grand Narbonne pourrait alors se positionner sur une image de « territoire gourmand », en lien avec des parcours de découverte, pour une attractivité résidentielle et touristique. La diversification à l'œuvre, liée au développement d'agricultures de qualité, des « productions d'excellence », est donc à poursuivre, notamment en lien avec le programme stratégique durable du Grand Narbonne.
- Le Grand Narbonne doit pouvoir développer une stratégie économique foncière et immobilière, face au manque de disponibilités foncières sur un territoire contraint (risques, loi Littoral). Les besoins d'extension et de création doivent se coupler avec des actions de densification et de requalification des espaces économiques existants. Il s'agit également de penser l'implantation d'activités (et notamment tertiaires) dans les centralités.

- Le territoire présente également un enjeu fort de remobilisation des friches, à la fois pour requalifier les espaces, mais aussi potentiellement y développer de nouveaux usages (maraîchage, agriculture périurbaine...)
- Le développement d'une croissance verte en lien avec les énergies renouvelables est un axe prioritaire du Grand Narbonne. Pour cela, les énergies renouvelables doivent permettre des retombées économiques sur le territoire.
- Les fonctions métropolitaines enregistrent aujourd'hui une hausse au sein du Grand Narbonne. Les développer constitue une opportunité pour attirer de nouvelles populations de cadres et CSP+, occupant aujourd'hui un emploi dans les agglomérations voisines, et ainsi être à même de rayonner à grande échelle.
- Un étoffement de l'offre de formation sur le territoire est un enjeu clé pour pouvoir garder les jeunes sur le territoire et éviter qu'ils ne partent faire leurs études hors du territoire, et potentiellement ne pas y revenir suite à l'obtention de leur diplôme. Les formations doivent être en lien avec les filières du territoire pour permettre ensuite une insertion dans la vie active.
- Il s'agit d'appréhender les nouvelles formes d'emploi et les nouvelles manières de travailler demain, en lien avec le numérique (fablab, espaces de coworking, économie sociale et solidaire...), et de poursuivre les démarches d'innovation, de recherche et développement présentes sur le territoire, pour son inscription dans l'économie de demain.
- Il est essentiel que le Grand Narbonne maintienne des relations partenariales avec les territoires voisins vers un développement globalisé de l'arc méditerranéen (Association Cœur de Languedoc...)
- Afin d'être réellement attractif aux yeux des entreprises, un territoire se doit d'être connecté, physiquement mais également en termes numériques. Si le Grand Narbonne bénéficie d'une couverture en téléphonie et en haut débit satisfaisante, l'amélioration continue de sa desserte et une attention fine aux nouvelles innovations doit guider son développement, dans un contexte d'évolutions rapides des modes de travailler